

LE CHÂTEAU HAUT : PREMIÈRE ET SECONDE ENCEINTE

Une fois franchi le barrage constitué par la troisième enceinte, on se trouve dans des espaces intermédiaires de statut divers :

➤ L'entrée par la tour-porte 1 (porte *a*) conduit, en longeant la tour 2, en franchissant la porte *h*, en longeant les bâtiments *i* et *j*, jusqu'à une halle voûtée *n* - la sixième section de la grande rampe - située au nord de la tour *A*, où une épingle à cheveux permet d'accéder à la dernière partie de la rampe ;

➤ L'entrée par la tour-porte 4 (porte *d*), mène dans une cour fermée, dominée par le château proprement dit, fermée à l'ouest par la salle *l* ; par un pont au-dessus de l'ancien fossé, on accède à la porte *o* de la tour *A*, puis à la halle voûtée précitée ;

➤ L'entrée par le rentrant 12-13, et par la porte *g*, devait mener dans les lices situées entre la première et la troisième enceinte, avec une alternative : redescendre le long de la tour *B* vers la cinquième section de la grande rampe, ou remonter à droite de cette tour pour rejoindre l'accès principal de la première enceinte.

Ainsi, l'espace entre le château haut et l'enceinte basse - la troisième enceinte - était cloisonné, ne permettant aucune circulation libre entre les divers secteurs accessibles par les différentes portes. Ce cloisonnement résulte de campagnes de construction formant autant de strates chronologiques ; il convient désormais d'en étudier l'origine.

La conformation d'ensemble du château haut

Le château haut a deux visages. Le premier résulte de la vision prise depuis le sud, l'ouest et le nord-ouest : ici s'impose l'énorme talus de pierre de taille de plus de vingt mètres de hauteur dont émergent puissamment quatre tours circulaires (Photo59 ; Photo62). L'image est celle d'un talus en glacis, surmonté de courtines qui paraissent, à l'échelle, réduites à de simples parapets malgré la présence de deux niveaux de défense ; c'est aussi la figuration d'un polyèdre fait de pierres lisses destinées à défier l'échelade ou le bélier, qui se termine au nord sur une puissante tour rectangulaire décorée de mâchicoulis en arcades.

Le second visage résulte des visions prises depuis le nord et le nord-est : de ce côté domine une maçonnerie de pierres à bossage où s'impose la tour polygonale de la chapelle (Photo43). Cette élévation de maçonnerie est fondée directement sur le rocher, aucun talus n'y ayant été construit ; elle s'achève sur le massif complexe formée par la porte primitive *I* et la tour *B*, en prolongement, dont l'appareil lisse médiocre traduit immédiatement une époque différente.

Ces deux visions sont fortement contradictoires ; elles traduisent deux états de la forteresse. Un premier état, avec des murailles à bossages directement assises sur le rocher ; un second état, avec la construction de ce talus en glacis considérable qui cache le rocher originel, enchapant la construction primitive. Mais elles révèlent aussi un autre trait, sans doute insuffisamment considéré jusqu'à présent : la transformation de la forteresse primitive grâce à un puissant corset de maçonnerie ne fut jamais menée à terme, laissant toute la partie septentrionale dans son état originel. Le *Crac* ne fut jamais achevé dans son dernier parti.

Huitième secteur : La barbacane. Tour A, portes o et p, sixième, septième et huitième sections de la grande rampe, tour B

Comme on l'a vu plus haut, la cinquième section de la grande rampe voûtée, débouche dans une halle voûtée *n* qui constitue la sixième section ; ici, la grande rampe se retourne vers le nord, décrivant ses deux dernières sections jusqu'à l'entrée de la première enceinte. Au sud, le chemin d'accès depuis la porte *d* emprunte un pont maçonné conservé, sans doute tardif, au-dessus de l'ancien fossé obturé par la tour 3. Entre les deux cheminement d'accès prend place l'un des plus curieux ouvrages du *Crac*, la tour *A*, véritable charnière défensive remarquable par sa construction.

La poursuite de la grande rampe au niveau 3 après la cinquième section

(N&B41 ; Photo40)

L'ancienne courtine nord-sud à talus de la cinquième section. On a vu plus haut que la cinquième section de la grande rampe longe sur sa gauche le bâtiment *j*, et sur sa droite un mur à glacis de pierres de tailles lisses cachant le rocher, à l'identique de la première section ; on a vu aussi que le voûtement n'en fut réalisé que tardivement, en liaison avec la reconstruction du bâtiment *j*. Au-dessus de la voûte, dans cette cinquième section, on trouve le parement originel de la courtine ; il s'agit d'un

parement lisse de grand appareil. Il se raccorde au nord en face du bâtiment *j* avec une courtine restaurée (vraisemblablement dans les années 1930).

Vers le sud, la courtine primitive s'interrompt brutalement et se retourne vers le nord, formant une sorte d'éperon à face plate couronné d'une échauguette circulaire encore parfaitement reconnaissable ; cette échauguette est ménagée sur de jolies trompes. Elle était autrefois totalement libre, à l'est, au sud comme à l'ouest.

La septième section et la porte *p*. La rampe, autrefois à l'air libre dans cette zone, se heurte vers le sud à la tour *A*, solidaire du talus en glacis d'une muraille de direction sud-nord, construit en grand appareil lisse de belle facture, soigneusement assemblé. Elle se retourne vers le nord en longeant ce talus, en passant sous deux grands arcs brisés remarquablement appareillés, biais par rapport à l'axe de la rampe, en aboutissant à la porte *ℓ*.

Ces deux arcs avaient pour but exclusif de porter une passerelle reliant, au niveau 4, l'enceinte intérieure avec l'échauguette circulaire de l'éperon plat ; on voit encore, entre les deux arcs, une plate-forme de pierre portée par une console en encorbellement, destinée à recevoir la retombée de la passerelle. Au revers du second arc biais, la rampe était à nouveau à l'air libre, formant ainsi assommoir (Photo40 ; Photo41).

La porte *p*, remarquablement appareillée elle aussi, ne possédait pour défense interne qu'une paire de vantaux pour lesquels demeurent les crapaudines ; cependant, à son revers, il est possible qu'une défense ait existé, puisque la rampe n'était pas, primitivement voûtée.

Au-delà, en remontant vers le nord, la paroi ouest de la rampe est formée par le prolongement du talus appareillé ; vers l'est, les parements anciens de la paroi sont également conservés, avec une niche de portier pourvue de sièges dans ses flancs. Au-dessus de cette niche, le parement est encore marqué par une corniche témoignant sans doute de l'ancienne élévation de la courtine. Au-dessus prend place une maçonnerie plus médiocre, contemporaine de la suite de l'élévation de la paroi orientale et du voûtement de la rampe.

La tour *A* et la porte *o* au niveau 3 (N&B24 ; N&B25)

Comme on l'a vu, la grande rampe vient buter au sud sur une tour, qui constitue aussi un point obligé pour les cheminements venant de la porte *d* de la troisième enceinte, au sud. Cette tour constitue un ouvrage remarquable, qui a frappé les archéologues, en particulier REY et DESCHAMPS, qui l'ont appelée « tour M »⁽¹⁾.

De plan trapézoïdal, elle est extérieurement construite en grand appareil à bossages en table fortement saillant, de 0,55 m de module vertical, à l'exception de sa face nord qui était peu visible depuis les abords de la forteresse (Photo38). Cet appareil très particulier, différent de tous les appareils à bossage présents dans la forteresse, a conduit Paul DESCHAMPS à distinguer nettement cette tour de tout le reste au plan chronologique ; il ne faisait en cela que suivre Max VAN BERCHEM⁽²⁾.

Or les parements de la tour filent de façon parfaite dans les deux talus, au nord et au sud, sur lesquels ils s'appuient, bien que ces talus soient appareillés en pierre lisse ; il n'y a pas le moindre indice d'un collage ou d'une insertion, l'analyse des parements plaçant au contraire pour une réalisation strictement contemporaine des talus de l'enceinte haute, et de la tour *A*. En particulier, cette tour et la porte *o* qui s'y ouvrent sont strictement contemporaines de la septième section de la grande rampe, et de la porte *p*.

Outre son appareil, le second caractère particulier de la tour *A* tient au décor qui orne sa face sud-ouest, au-dessus de la porte *ℓ*. On reconnaît, en effet, deux hauts-reliefs figurant des lions accroupis de profil, se faisant face ; celui de gauche est encore complet, bien que partiellement martelé, alors que celui de droite a perdu les pattes antérieures (Photo39). Ce décor est absolument contemporain du gros-œuvre de la tour : on note, en effet, que les pattes antérieures du lion de gauche se prolongent dans le bossage en table d'une pierre, de même que la tête et la crinière du lion de droite. Il eût été tentant d'attribuer cette œuvre au sultan Beïbars, dont les lions étaient l'emblème ; mais, comme le remarquait déjà Paul DESCHAMPS, ce motif est suffisamment présent dans les ouvrages régionaux de l'Antiquité, pour qu'on puisse le considérer comme une imitation médiévale destinée à affirmer la puissance et la combativité des chevaliers.

Il faut enfin rappeler, à propos de cette tour *A*, qu'une partie de sa base est visible à l'est, dans l'une des arcades de la salle *j*, au niveau 2 ; la salle *j* lui est donc postérieure.

⁽¹⁾ [REY, 1871 : 47]. [DESCHAMPS, 1934 : 165, 193 et suiv.].

⁽²⁾ [VAN BERCHEM, 1913 : 152], pensait que l'inscription de Nicolas Lorgne placée au revers de la tour **12** désignait la tour **A**, et qu'elle avait été déplacée. Paul DESCHAMPS réfuta cette analyse, mais n'en plaça pas moins la construction de la tour dans la seconde moitié du XIII^e siècle, peut-être influencé par son prédécesseur.

La porte *o* est ménagée sous un bel arc brisé ; à son revers, on trouve les logements d'un assommoir et d'une herse, puis de grands vantaux pour lesquels subsistent les crapaudines de pierre accueillant les pivots. La salle intérieure, voûtée d'arêtes, est pourvue vers le sud d'une grande archère à niche dont l'ébrasement triangulaire est couvert d'un linteau droit (type 5a).

Cette grande et haute salle s'ouvre vers l'intérieur de la place, donc vers la grande rampe, par une vaste arcade en arc brisé : il n'y avait donc pas, de ce côté, de possibilité d'isolation de la tour, qui appartenait ainsi au secteur cloisonné est des lices situées entre les enceintes. Ceci justifie pleinement l'idée qu'a existé, dès son époque de construction, une basse-cour orientale, isolée de la basse-cour méridionale.

Le voûtement de la grande rampe et son prolongement vers le nord : la barbacane (niveau 4)

Primitivement, la zone de retournement *n* formant la sixième section de la grande rampe, entre la cinquième section montant depuis la porte *h*, et la septième section montant vers le nord, était à ciel ouvert entre la tour *A* et l'éperon plat à échauquette, comme le prouve la présence de cette dernière. On décèle sans peine l'insertion de voûtes d'arêtes tant sur cette sixième section, que sur la suite vers le nord : dans la sixième section, il fallut pour voûter ajouter une arche s'appuyant en partie sur la protubérance à latrines du bâtiment *j*, et de l'autre côté sur la tour *A*. Ces voûtes d'arêtes ont été engravées dans la maçonnerie des talus de base formant la face ouest de la grande rampe, dans ses sixième et septième sections.

Les septième et huitième sections de la rampe (N&B25 ; N&B41). La septième section de la grande rampe se termine en même temps que le talus appareillé qui forme son parement ouest. Il est probable que primitivement s'étendait au nord une zone enclose de murs, à ciel ouvert, menant à la porte du château haut ; cette cour était bordée par la courtine *H-I* de la première enceinte. Il s'agissait d'une barbacane, ouvrage placé au-devant de la porte et de l'enceinte pour en couvrir et défilé l'accès.

À une époque postérieure, tout l'angle nord-est de cette barbacane fut remplacé par des constructions dont le matériau tranche sur celui des ouvrages primitifs ; le raccord se situe en face de la porte haute du bâtiment *j* de la troisième enceinte.

Au nord de ce raccord, les parements très ruinés ont été remontés depuis l'époque de Paul DESCHAMPS dans un appareil de petites pierres très facilement identifiable par son aspect de damier gris et noir irrégulier ; ils se raccordent avec la tour *B* dont l'appareil est réalisé en moyen appareil de taille et d'assemblage médiocre, très caractéristique de la construction musulmane rencontrée dans la troisième enceinte (Photo42). La cohésion primitive entre la courtine restaurée jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, et la tour, est assurée par les arrachements qui subsistent au-dessus de la zone restaurée dans la face sud de la tour.

Intérieurement, l'espace primitivement à ciel ouvert de la barbacane fut délimité vers l'ouest par un mur isolé de la courtine du château haut, prenant naissance à la base des escarpements qui lui servent de support. Ce mur, allant se raccorder à l'angle nord du talus de la tour *H*, formait la paroi extérieure d'une nouvelle section de la rampe, voûtée d'arêtes en continuité avec le voûtement de la septième section. Aujourd'hui, l'intervalle entre le mur et la courtine de la première enceinte est à ciel ouvert ; cependant, on voit les restes d'une voûte en berceau à son extrémité nord.

L'intervalle entre la rampe et la courtine extérieure fut rempli de maçonnerie afin de constituer une terrasse au niveau supérieur ; on réserva trois profondes niches dans ce remplissage, afin de desservir trois archères battant les abords nord-est, et plus particulièrement le passage de la troisième section de la rampe vers la lice nord.

La tour *B*, la dernière section de la rampe et la porte nord de la barbacane. La huitième section de la rampe s'achève par une salle voûtée d'arêtes aux murs collés sur l'ancienne porterie de la première enceinte ; vers le nord, elle donne sur une petite tour-porte en légère saillie, où est ménagée une poterne sous un haut arc brisé, donnant sur les lices nord entre première et troisième enceintes (Photo43). À la droite de cette poterne, une petite niche forme une guérite, communiquant avec une niche d'archère où s'ouvre un escalier montant au niveau 4 de la tour *B*.

Celle-ci, de plan rectangulaire, est construite dans un moyen appareil de qualité moyenne ; elle ne comprend qu'un seul niveau de défense couvert, implanté assez haut par rapport au passage qui mène depuis la quatrième section de la grande rampe vers la lice nord. Le plan intérieur de la tour est conforme à la conception spatiale musulmane : une salle rectangulaire voûtée d'arêtes dessert trois niches ménagées dans les trois flancs externes. Chacune des niches s'ouvre vers l'extérieur par une fenêtre pourvue d'une grille et de volets intérieurs ; la niche axiale communique latéralement avec deux petits espaces carrés pourvus de portes ouvertes sur la niche, des *iwan*, chacun d'entre eux contrôlant une archère regardant le front d'attaque⁽³⁾.

⁽³⁾ [MESQUI, MICHAUDEL, 2001]. La tour 21 de *Bourzey* répond exactement à ce programme, avec une fenêtre axiale à grille et volets, encadrée par des *iwan* pourvus d'archères. La tour nord-ouest mamelouke de la citadelle de *Damas* possède également des éléments de programmes analogues : [HANISCH, 1991]

Les niveaux 4 et 5 : tour A, grande terrasse de la barbacane, tour B (N&B25)

Il n'existe aucune communication directe depuis le niveau 3 de la tour A et de la porte l vers le niveau 4 de ces ouvrages : on ne pouvait accéder à ces niveaux hauts que depuis le niveau 4 du château haut, afin d'assurer une totale indépendance de la défense de l'accès à la barbacane.

La tour A. Le niveau 4 de la tour A était accroché à l'enceinte haute par son côté nord-ouest, où elle fait corps avec le talus de base ; en revanche, elle était primitivement isolée sur ses autres faces, en particulier au nord. Un passage voûté menait depuis la gaine de la seconde enceinte (voir p.17) sur la petite terrasse intermédiaire, qui commandait les secteurs sud-est par une archère. Une porte donne accès à la salle voûtée pentagonale de la tour. La voûte d'arêtes retombe sur quatre piliers carrés séparés des murs par de petits couloirs également voûtés : cette disposition curieuse permet de ne pas donner une hauteur trop importante à la voûte, ou, à l'inverse, de ne pas diminuer la surface au sol de la salle. Il me semble qu'elle résulte d'une intervention *a posteriori* - on ne peut manquer, à ce sujet, de noter l'inspiration musulmane du dispositif.

Il existe une archère de type franc dans le mur sud, pourvue d'un ébrasement simple couvert d'un linteau, sans plongée (type 5c ; voir le chapitre consacré à l'architecture) ; une autre archère existait en face est, mais elle a été agrandie en fenêtre à l'époque moderne, et une archère regardant le nord a été transformée en porte pour communiquer avec la grande terrasse de la barbacane. Enfin, une latrine est ménagée près de l'angle sud-est : l'existence de cette latrine confère au niveau 4 de la tour A le statut d'organe de surveillance permanent, détaché de l'enceinte principale.

Le niveau 5 de cette tour n'est aujourd'hui accessible qu'en grim pant le long de la courtine le reliant à la deuxième enceinte. Primitivement, il était accessible seulement depuis le « donjon » du château haut, par une porte ménagée à l'angle de la tour H et du grand glacis sud ; cette porte couverte d'une arc surbaissé est desservie par un escalier montant depuis le sol de la salle voûtée du « donjon » au niveau 4 (voir N&B25). Cette disposition confirme le caractère contemporain de la tour A avec le grand glacis.

Ce niveau est bordé d'un crénelage dont subsistent quelques merlons : la faible hauteur du parapet laisse à penser que la voûte du niveau inférieur est bien une reprise *a posteriori*. Sur la face sud, les merlons sont percés d'archères de très faible hauteur (0,55 m), à embrasure interne rectangulaire allongée ; en face orientale demeure une archère d'une assise à ébrasement triangulaire couvert d'un demi-cône. Nonobstant sa très faible hauteur, cette dernière archère est du type de celles de la gaine de la deuxième enceinte qui seront vues plus loin ; en revanche, les archères des merlons sud sont uniques. Extérieurement, les fentes sont quasi invisibles, se situant dans les joints des bossages en table.

La terrasse de la barbacane. Comme on l'a vu plus haut, la barbacane était primitivement à ciel ouvert, si l'on excepte le passage voûté de la porte l. La rampe était dominée par l'éperon plat couronné d'une échauguette circulaire de la courtine orientale de la barbacane ; cette courtine était reliée à l'enceinte haute par une passerelle supportée par les deux grands arcs biais de la sixième section.

Lorsque fut prolongée la rampe par la huitième section, l'ensemble de la rampe fut recouvert d'une voûte formant une grande terrasse englobant l'ancienne échauguette, et rejoignant la face nord de la tour A. Cette grande terrasse de défense et de surveillance conserva les relations anciennes avec la seconde enceinte, en particulier la passerelle sur les grands arcs biais. Elle se heurtait au nord sur la terrasse surélevée de la tour B.

La tour B. Le niveau 5 de la tour B est accessible par un escalier droit pris dans l'épaisseur du mur nord, directement depuis le niveau 4. Il est formé d'une terrasse plus haute que la terrasse de la barbacane ; côté ouest, cette terrasse se heurte aux bâtiments ruinés édifiés en partie haute de l'accès à la première enceinte. On voit à ce niveau la partie haute d'un mur reliant les deux tourelles de la porte I, percé d'une ouverture rectangulaire surveillant le passage.

En conclusion, l'examen du huitième secteur du château haut, appelé ici la barbacane, met en évidence une construction d'origine franque, très remaniée après le siège de 1271 :

➤ *La structure d'origine est formée par un ouvrage double : la tour A, contemporaine de la seconde enceinte du château haut, servant de porte vers le sud ; la barbacane proprement dite, constituée d'une enceinte prenant appui sur la seconde enceinte du château haut, et allant rejoindre la porte d'entrée de la première enceinte au nord.*

➤ *La tour A, pourvue d'une porte o à herse, possède des archères d'époque franque, remontant au XIII^e siècle ; son appareil à bossages en table, unique dans tout le château, le décor à deux lions surmontant la porte, permettent de faire remonter son origine à une époque de faste pour les chevaliers, sans doute la première moitié du siècle (phase F4).*

➤ *La barbacane primitive possédait une porte p collée au talus de la seconde enceinte, permettant l'accès depuis la basse-cour est. Au revers, le passage était muni d'une niche de veille ; il n'était pas voûté.*

➤ *Toute la partie nord et nord-est de la barbacane, ruinée après le siège de 1271, fut reconstruite sous les Musulmans (phase M3). La rampe fut prolongée et voûtée, et pourvue d'archères regardant les abords orientaux. À l'extrémité nord, une tour rectangulaire musulmane \mathcal{B} fut construite, accolée à une tour-poterne permettant l'accès depuis la lice nord. Au-dessus, la rampe voûtée accueillit une grande terrasse de défense.*

➤ *C'est à cette époque que la tour \mathcal{A} fut voûtée à son niveau supérieur.*

Neuvième secteur : La première enceinte à « double peau » et la chapelle

Comme on l'a vu plus haut, le château haut possède deux enceintes ; Paul DESCHAMPS les avait identifiées, son analyse, couplée à celle de François ANUS, méritant de simples ajustements. Cette analyse préalable permet de décrire immédiatement l'enceinte la plus ancienne, formant le noyau de la forteresse.

Les caractéristiques d'ensemble

(N&B27)

Le contour externe. L'enceinte forme un polygone irrégulier, dessinant une sorte de triangle à pointe arrondie vers le nord, et à base convexe au sud (Photo43). Cette enceinte était peu flanquée : à l'est, deux tourelles rectangulaires encadrent la porterie I ; au nord-est, la tour polygonale C formant abside pour la chapelle s'impose au-dessus des courtines ; à l'ouest, une tour rectangulaire peu saillante E est aujourd'hui absorbée dans la deuxième enceinte, mais se reconnaît facilement par sa saillie à l'intérieur de la gaine de cette enceinte ; au sud-ouest, une seconde tour rectangulaire F est également identifiable, ses parements extérieurs formant la paroi intérieure de la gaine de la deuxième enceinte.

Au sud et au sud-est, les solutions de continuité dans les parements montrent de profonds remaniements, qui ont été dus à la construction de la seconde enceinte, comme l'avait déjà reconnu Paul DESCHAMPS. On décèle des raccords de maçonnerie très significatifs au raccord entre la tour H et la courtine $H-G$; puis entre cette courtine et la tour G ; enfin entre la courtine $H-G$ et la tour F . Il est inutile de revenir sur l'analyse qu'en avait fait l'auteur : la tour H et la tour G ont été insérées dans l'enceinte primitive dont elles ont détruit l'homogénéité.

Le parement extérieur. L'enceinte n'apparaît plus extérieurement que dans sa partie nord-est, entre la porterie I et la tour \mathcal{D} qui masque la porte q . Partout ailleurs, elle est masquée par la seconde enceinte (ouest et sud) et par la barbacane qui vient d'être étudiée. Les murailles prennent directement appui sur le rocher légèrement escarpé. Le parement de grand appareil allongé (0,50 m de module en hauteur) est réalisé en calcaire, et marqué par un bossage semi-rustique en très léger saillant, pourvu d'un liseré important. Il se distingue très nettement du parement à bossages en table de la tour \mathcal{A} .

Il n'est cependant pas aussi marqué sur la totalité du pourtour : la porterie I , le sommet de la courtine $I-H$ présentent un appareil de mêmes dimensions où les bossages sont moins saillants, voire seulement épars. On constate, d'autre part, des irrégularités au raccord de certaines sections : ainsi, par exemple, au nord de la porterie I , avec un harpage qui met en évidence le raccord de deux équipes de maçons.

Les seules ouvertures (hors les portes) pratiquées dans le parement au niveau 4 sont des fentes de jours intérieurs, hautes de trois assises, et sommées de petits arcs brisés soigneusement encadrés par les tables des bossages courtines $H-I$, $I-C$, $C-D$. Le front nord-est de la tour C est percé d'une fenêtre couverte en plein cintre de plus grand gabarit, qui correspond à l'ouverture d'axe de la chapelle ménagée à l'intérieur de la tour.

Il est peu d'éléments de cette enceinte qui dépassent, en élévation, le niveau 4. La tour C , seule, dépasse largement le niveau des courtines environnantes, son parement étant homogène sur toute sa hauteur. Par ailleurs, les quelque éléments subsistants d'une élévation au-dessus du niveau 4 présentent un parement à pierres lisses certainement postérieur à la construction initiale : il s'agit d'un élément de courtine située au nord de la porterie I , percé de deux fenêtres rectangulaires ; d'un autre élément situé au sud de la tour C , et d'une section plus longue, située à l'ouest de la tour C , au contact avec la tour \mathcal{D} . Dans cette dernière section, on reconnaît un crénelage alternant de grands merlons et des fentes de tir courtes ; l'ensemble fut surélevé, avec bouchage des merlons, à une époque encore postérieure.

En dehors de la tour C , il ne semble donc rien demeurer des superstructures primitives de l'enceinte ; en tout état de cause, on ne peut qu'en déduire que ces superstructures furent légères, limitées à un parapet de chemin de ronde, et qu'elles furent remplacées - à l'époque musulmane certainement - par de nouveaux parapets.

Les accès à l'enceinte

La porterie I. (N&B28) La huitième section de la grande rampe d'accès (voir p.3) conduit à un espace carré voûté situé entre la tour *B* et la porterie *I*. Les maçonneries ajoutées à l'époque musulmane pour constituer la paroi occidentale de la rampe ont été collées aux faces de deux tourelles rectangulaires encadrant le passage d'entrée au château haut, de telle sorte que celui-ci est prolongé vers l'extérieur avec une solution de continuité bien visible. Ces deux tourelles aux murs minces possèdent intérieurement de petites chambres rectangulaires pourvues chacune d'une archère frontale : il s'agit d'archères à ébrasement triangulaire, fenêtre de tir rectangulaire, très hautes par rapport au sol intérieur des salles, au point qu'on peut s'interroger sur leur fonctionnalité (type 1).

Entre les deux tourelles est ménagé le passage charretier de l'entrée. Après le passage voûté, un premier arc brisé supporte un mur épais, percé en partie haute d'une ouverture, au même nu que les faces avant des tourelles. Cet arc et le mur qu'il supporte ont été ajoutés à l'époque musulmane : les collages qui existent sur les flancs latéraux du passage, ainsi que la maçonnerie de l'étage supérieur, montrent que primitivement il n'existait pas de mur frontal entre les tourelles - en d'autres termes, qu'il ne s'agissait pas d'une tour-porte.

Après ce premier arc se trouve aujourd'hui un espace rectangulaire à ciel ouvert : la baie percée dans le mur frontal musulman permettait, depuis la terrasse supérieure de la tour *B*, de jeter des projectiles dans cet espace. Puis on passe sous un arc intermédiaire qui formait primitivement le front de la porte proprement dite ; entre cet arc et la voûte du passage sont ménagés un assommoir et une herse dont subsistent les rainures (Photo44). Ils étaient desservis depuis le niveau 5 de la porterie - reconstruit postérieurement, comme on le verra. Enfin, une paire de vantaux de bois articulés par des crapaudines encore visibles se trouvait derrière le troisième arc brisé du passage. Par rapport aux entrées identifiées jusqu'à présent, cette porterie *I* présentait des caractéristiques défensives importantes - équivalentes à celles de la porte *o* de la tour *A*. Il s'agissait probablement de la porte majeure de la forteresse primitive.

Derrière le massif représenté par les deux tours, un secteur délimité par deux murs épais des bâtiments de la « double peau », de part et d'autre, formait une sorte de zone tampon, voûtée en berceau brisé, donnant sur la cour intérieure par une grande arcade brisée ; elle communiquait avec les deux tourelles par des portes ménagées de chaque côté du passage.

La poterne q. Au nord-ouest de l'enceinte est percée une porte piétonne, sous arc brisé, dépourvue de toute autre défense qu'un vantail de bois (Photo45). Elle est précédée, depuis l'extérieur, par une terrasse trapézoïdale appareillée en bossages lisses, à l'identique de l'enceinte ; cette terrasse est délimitée aujourd'hui vers le nord-ouest par une tranchée qui semble avoir accueilli une canalisation provenant de la gaine sud. Aujourd'hui, l'élévation de cet ouvrage externe ne dépasse pas la base de la poterne *q* ; on peut penser que l'élévation primitive était plus haute, peut-être aussi haute que l'enceinte, délimitant une tour ou avant-corps qui perdit son rôle lors de la construction de la tour *D* (voir p.14).

Il est remarquable de constater que l'appareillage de la muraille environnant la poterne *q* est réalisée en grand appareil sans bossages, identique à celui de l'intérieur des salles ; cet appareil tranche nettement avec celui de la courtine voisine au nord, réalisé en assises de bossages lisses comme le reste de l'enceinte. En revanche, le parement de l'avant-corps est, on l'a dit, identique à celui de l'enceinte : ceci semble bien confirmer que la poterne *q* n'était pas primitivement située directement sur l'extérieur.

La poterne χ . On reconnaît une seconde porte piétonne au sud, entre les actuelles tours *G* et *H*, dans le fragment de muraille préservé malgré la reconstruction de l'enceinte. Il s'agit d'une étroite porte couverte d'un linteau soutenu par deux consoles en quart de rond inversé ; elle ne possédait d'autre défense, comme la précédente, qu'une paire de vantaux. Intérieurement, l'étroit passage est voûté en berceau brisé, en léger débord par rapport aux piédroits. Cette caractéristique se retrouve dans les ouvertures de la « peau » intérieure, comme on le verra plus loin.

Paul DESCHAMPS et François ANUS ont considéré que cette poterne résultait d'un remaniement de l'enceinte primitive ; l'architecte l'a même dessinée avec des piédroits inversés par rapport à la réalité. L'examen des maçonneries ne permet pas de retenir cette assertion : la poterne χ est bien contemporaine du gros-œuvre.

Les grandes salles voûtées entre les « deux peaux »

La structuration interne. La caractéristique majeure de la première enceinte est de posséder, au revers des courtines qui en forment la peau externe, une série continue de bâtiments accolés délimités intérieurement par des murs formant une sorte de « double peau » strictement concentrique à la peau externe (Photo47). Cette « double peau » est caractérisée par une largeur constante de 13 mètres séparant le parement extérieur et le parement intérieur ; elle délimitait à l'intérieur du circuit une vaste cour primitivement libre de tout bâtiment adventice. L'espace situé entre les deux « peaux » concentriques était uniformément voûté en berceau brisé, constituant un espace d'une grande souplesse, puisqu'il suffisait de cloisons légères pour y différencier des zones fonctionnelles à usages divers : le programme et le parti architectural étaient ici d'un très grand modernisme, évitant apparemment toute spécialisation *a priori* fixée par des subdivisions ou des hiérarchisations ancrées dans la pierre.

En dehors des interruptions de cette « double peau » par la chapelle et par la tour G , sur lesquelles on va revenir, la seule césure était formée par la porterie I , qui interrompait la continuité de l'enveloppe, sans possibilité de communication entre les deux salles voûtées situées de part et d'autre. Il s'agissait d'un événement majeur dans le déroulement de cette enceinte à « double peau » ; en effet, les autres accès identifiés de l'enceinte, la porte q et la poterne χ ne déterminait aucune rupture dans la structure.

Caractéristiques générales. On peut distinguer trois secteurs fonctionnellement distincts. Le secteur ouest s'étend de la chapelle aux tours F et G ; il débute au nord par le mur gouttereau de la chapelle, et se retourne vers le sud-est jusqu'à la tour G . Le secteur oriental se trouve limité par la chapelle au nord, et par la porterie I au sud. Enfin le dernier secteur, au sud-est, forme une équerre limitée par la porterie I au nord, et par la tour G au sud. Comme on l'a dit plus haut, deux éléments constituent des anomalies manifestes dans le plan d'ensemble : la chapelle et la tour G , qui interrompent et perturbent le strict parallélisme entre les deux « peaux ».

Les salles voûtées s'ouvrent sur l'extérieur par des fentes d'éclairage haut placées possédant des ébrasements triangulaires couverts de voussures brisées, sans linteau intermédiaire, ce qui les distingue nettement des archères musulmanes ayant le même type d'embrasures (type 2).

Le secteur ouest. Il s'agit de la plus longue enfilade, puisqu'elle occupe la moitié du périmètre de l'enceinte ; elle s'étend tout au long de la grande face occidentale, épousant la courbe nord pour déboucher dans la grande halle voûtée précédant la chapelle. Au sud, elle se referme en équerre sur la tour G , qui l'interrompt brutalement. Il n'existe, tout au long de la façade, qu'une seule anomalie dans l'homogénéité des parements : il s'agit du fragment de mur raccordant au nord le mur intérieur de la salle à l'angle de la chapelle. Ce fragment de mur est en retour à angle droit, sans aucune continuité dans les parements à l'angle avec le mur de la salle. Il résulte apparemment d'une reconstruction, liée sans doute aux reprises de la chapelle.

Cette enfilade voûtée est interrompue par des murs de refend maigres ; depuis l'époque de Paul DESCHAMPS, un certain nombre d'entre eux ont été supprimés, étant considérés comme des ajouts postérieurs. Sans doute le caractère postérieur était-il vraisemblable ; pourtant, il est presque certain que dès l'origine, l'enfilade était séparée en salles distinctes par des cloisons de maçonnerie indépendantes de la structure voûtée, et donc « amovibles » en fonction des besoins. La preuve en est donnée par le nombre important d'ouvertures disposées tout au long de la façade interne. On remarque d'abord la présence originelle d'une grande arcade η située en vis-à-vis de la tour E ; elle est aujourd'hui murée pour accueillir l'une des retombées de la voûte de la grande salle extérieure. Au nord existe une porte charretière λ , dont l'aspect est rehaussé par deux grosses consoles sculptées marquant la naissance des arcs.

On note ensuite l'existence de trois portes piétonnes couvertes d'arcs à double rouleau : du sud au nord, il s'agit des portes δ , ε , θ . Pour les deux premières, les retombées des deux rouleaux en arc brisé sont en léger décalage par rapport aux piédroits ; la troisième est beaucoup plus travaillée, puisqu'elle est sommée de deux rouleaux en arc brisé outrepassé, finement moulurés. Cette troisième porte θ est aujourd'hui la porte de communication entre la grande salle et les salles intérieures ; il s'agissait autrefois d'une porte de prestige indiquant vraisemblablement la permanence de la fonction de grande salle en cette zone (N&B29).

Il existe encore trois autres portes piétonnes. La porte ζ est couverte d'un arc brisé segmentaire à simple rouleau ; la porte μ était autrefois couverte d'un arc brisé, dont toutes les pierres ont été arrachées. Enfin, la porte o , couverte d'un arc brisé, est percée dans le retour sud-ouest vers la chapelle.

Ce mur était percé d'un nombre limité de fenêtres : un jour se situe entre les portes δ et ζ ; une grande fenêtre κ , couverte d'un arc brisé, jouxte la porte charretière λ ; un autre jour ν jouxte la porte μ . La dernière fenêtre est la plus intéressante : il s'agit de l'oculus circulaire ξ , curieux par sa rareté dans l'architecture civile. On n'oubliera pas de noter, enfin, la présence d'une ouverture bouchée et remaniée ι , qui donnait sur la citerne située dans la court, juste à la limite des salles ; selon toute vraisemblance, il s'agissait d'un accès à cette citerne, voire d'un puits.

Si l'on excepte la porte o , située dans un mur reconstruit, la totalité des ouvertures citées sont contemporaines du gros-œuvre, contrairement à ce que figure François ANUS dans ses plans. Il est donc probable que chacune des portes donnait accès à une salle séparée des autres par une cloison. On peut appréhender la fonction d'un certain nombre de ces salles.

La salle des latrines. Il s'agit de l'espace le plus facilement reconnaissable. En effet, de part et d'autre de la poterne q se trouvent deux groupes de latrines à fosse ménagées dans l'épaisseur du mur extérieur, à raison de huit aux nord, quatre à l'ouest. Une telle disposition s'apparente évidemment à la structuration des latrines dans les abbayes, à ceci près que celles du *Crac* ne sont pas ménagées au-dessus d'un cours d'eau ; mais les relevés de François ANUS prouvent que les fosses des latrines étaient nettoyées par une rigole ceinturant l'enceinte alimentée par les écoulements des terrasses supérieures (voir plan du niveau 3b). Dans la plupart des abbayes, les latrines étaient en relation directe avec le dortoir des moines, au niveau de celui-ci, pour des raisons tout à fait évidentes ; on peut se demander, dès lors, si, dans la phase primitive, la salle du front ouest ne contenait pas les dortoirs des chevaliers.

On peut imaginer que cet espace était fermé par des cloisons, accessible par la porte v , et éclairé par le jour ξ et l'oculus o . Il n'est cependant pas improbable qu'il ait eu d'autres fonctions, les latrines n'occupant qu'une partie peu importante de l'espace.

La grande salle. Le décor de la porte θ laisse peu de doute sur la localisation de la grande salle, ou salle capitulaire primitive, qui devait se trouver au revers ; on verra que la grande salle postérieure fut construite à l'extérieur de la « double peau », exactement dans cette zone (N&B29). On peut imaginer que le puits ι et la fenêtre κ appartenaient à cette grande salle. En revanche, l'utilité de la porte charretière λ , entre la grande salle et l'espace des latrines, demeure incertaine.

Les espaces domestiques. On relève, à l'intérieur de cette longue salle ouest, la présence d'un puits et d'un four, qui ont été révélés et publiés par Paul DESCHAMPS (Couleur8) ⁽⁴⁾. Chacun de ces deux éléments est situé dans un espace délimité par des murs postérieurs à ceux de l'enveloppe. Paul DESCHAMPS estimait qu'ils sont antérieurs à la construction de la grande halle à piliers \mathcal{K} . Aucun indice archéologique ne prouve, en revanche, leur appartenance aux phases primitives en cours d'examen.

L'« équerre » sud. Plus au sud, l'enfilade voûtée se heurte à un mur perpendiculaire, qui ferme la tour \mathcal{F} . Une grande ouverture en arc brisé donne de la salle sur l'intérieur de la tour. Celui-ci est aujourd'hui subdivisé en deux niveaux par une voûte intermédiaire, sous la voûte en berceau brisé générale ; la voûte intermédiaire, à mi-hauteur de la grande ouverture, a été ajoutée à une époque inconnue. Bien que François ANUS représente le mur de séparation entre la tour et la salle comme postérieur aux murs primitifs de la « double peau », les raccords sont parfaitement filants ; le style de la grande ouverture en arc brisé ne dénote en rien sur le reste de la première phase. On peut donc penser que, dès l'origine, la tour \mathcal{F} était fermée vers l'intérieur ; totalement aveugle, elle a pu servir de réserve de vivres.

Signalons enfin, dans le retour d'équerre, une ouverture aujourd'hui presque entièrement ruinée, dont subsiste le piédroit oriental : il s'agit d'une grande fenêtre γ , qui ouvrait autrefois vers la cour.

Le secteur nord-est. Entre la chapelle et la porte I , on trouve une enfilade voûtée dont les raccords avec le mur gouttereau de la chapelle prouvent, sans aucun doute, qu'il y eut ici des reconstructions ; on y reviendra. Au nord, il existe une porte σ couverte d'un double rouleau identique à celui des portes δ et ε ; cette porte est accessible depuis le porche de la chapelle. Au-delà, on trouve deux arcades υ en arc brisé, en partie cachées par l'escalier d'accès à la terrasse du niveau 5.

Rien n'indique la vocation de cette enfilade voûtée, qui était divisée, du temps de Paul DESCHAMPS, en trois salles par des cloisons aujourd'hui détruites.

Le secteur sud-est. Ce secteur forme une équerre entre la tour-porte I et la tour \mathcal{G} , la tour \mathcal{H} postérieure ayant remplacé l'angle primitif de l'enceinte. Il est probable que cette tour \mathcal{H} fut précédée par une tour rectangulaire symétrique de la tour \mathcal{F} (Couleur1). La partie sud du secteur fut particulièrement affectée par les restructurations liées à la construction de la tour \mathcal{G} et de la tour \mathcal{H} . On a déjà reconnu la poterne χ située au sud, donnant sur l'extérieur. Vers l'intérieur, il existait deux arcades brisées υ restructurées lors de la construction des salles \mathcal{K} , ainsi qu'une arcade β qui fut sans doute percée lors de la construction de la tour \mathcal{G} .

On ignore aujourd'hui la façon dont le bras sud communiquait avec le bras nord, en raison de la construction de la tour \mathcal{H} ; on ignore également ce qui précéda la grande arcade β . Cependant, un élément justifie du caractère particulier joué par l'aile sud dans la première phase : il s'agit de la porte α . Cette porte en arc brisé, donnant sur l'intérieur de la cour, est encadrée par deux fentes de jour, disposition inconnue ailleurs sur le périmètre intérieur de la « double peau ». Il n'est pas impossible que l'existence de cette porte très particulière atteste de l'existence d'un secteur réservé aux dignitaires de l'ordre ⁽⁵⁾.

La chapelle C et les espaces attenants

Au nord-est de l'enceinte, la chapelle constitue en plan une irrégularité manifeste par rapport au schéma théorique de la « double peau » : sa nef interrompt l'ordonnement concentrique, débordant largement à l'intérieur de la cour par rapport à ce qui aurait pu être le « plan idéal ». Elle est flanquée, au sud, par un porche trapézoïdal ; au nord, sa construction a entraîné la création d'une véritable « halle » au voûtement complexe, se raccordant avec l'enfilade des salles « à double peau ».

Les élévations extérieures. On a déjà évoqué plus haut les parements externes de la tour C , qui abrite l'abside de la chapelle, parfaitement cohérents avec les courtines qui les environnent (Photo46).

⁽⁴⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 204 ; 268-274].

⁽⁵⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 287], confond cette porte avec une porte d'entrée de la forteresse depuis le sud, ce qui est évidemment impossible.

À l'intérieur de l'enceinte, les parements sont du même type, à bossage semi-rustique allongé, presque en table, peu saillant ⁽⁶⁾. Toute la partie inférieure de la face nord est visible seulement dans les salles voûtées ; elle présente un parement à bossages assez régulier, dans lequel s'insère un contrefort biais également à bossages, mais postérieur de quelques années à peine. À l'ouest, le parement visible est à bossages presque plats, assisés de façon un peu irrégulière ; il se prolonge de façon continue au-dessus de l'arcade du porche sud. Enfin, au sud, le parement est aussi à bossages, non sans différences entre les assises, voire entre le chaînage d'angle et le reste de la maçonnerie. En revanche, le parement de la face sud du porche est en pierres lisses. L'examen des raccords avec les maçonneries de l'enceinte primitive « à double peau » montre que la nef et le porche de la chapelle sont dans une relation très complexe par rapport à l'enceinte à double peau.

Le mur gouttereau sud. Le mur gouttereau sud de la chapelle se situe pour partie à l'intérieur de la salle nord-est de l'enceinte à « double peau », pour partie à l'intérieur du porche faisant l'angle. À l'intérieur de la salle, l'examen des parements prouve que le mur gouttereau fut reconstruit sur un moignon situé au nord-est, cohérent avec la « peau » extérieure de l'enceinte (N&B30) ; de la même façon, l'examen des maçonneries permet d'affirmer que cette reconstruction intervint alors que la « peau » intérieure existait encore. Enfin, les assises de ce mur gouttereau prouvent qu'il fut reconstruit alors que la voûte de la salle « entre deux peaux » existait encore : les constructeurs ne se sont pas donné la peine de combler les vides entre les faces verticales des pierres du mur gouttereau, et la voûte préexistante.

Sous le porche de la chapelle, on décèle le même hiatus entre la maçonnerie du mur gouttereau et celui de la « peau » intérieure. Les assises du mur gouttereau de la chapelle ne coïncident pas avec celles de la « peau » intérieure, et l'analyse du raccord prouve, sans aucun doute, que le premier vint s'appuyer sur la seconde. Ceci confirme l'analyse de P.DESCHAMPS et infirme celle de TH.BILLER ⁽⁷⁾.

Le mur gouttereau nord. Au nord, le raccord du mur gouttereau avec la courtine extérieure s'effectue de façon beaucoup plus complexe. On reconnaît bien le départ d'un mur en cohérence avec la « peau extérieure » (N&B30) : ce mur possédait une petite niche en berceau brisé, elle-même surmontée d'une niche profonde voûtée en berceau surbaissé. Cette arcature a été ruinée, et sommairement retailée, alors que l'on réparait tant bien que mal le mur gouttereau, qu'on le prolongeait et le surélevait.

Malheureusement, une importante lacune, comblée à une époque inconnue par une maçonnerie de tout-venant, empêche de cerner la relation entre ce raccord avec la « peau » externe, et la suite de la maçonnerie du mur gouttereau. Plus loin, au sud-ouest, le mur gouttereau se raccorde à un fragment de mur en équerre avec la « peau » interne ; on a déjà examiné cet élément, postérieur à la « peau » interne, percé d'une porte en arc brisé.

Ainsi, l'examen des maçonneries externes semble montrer que la nef de la chapelle a été reconstruite en lieu et place d'un bâtiment antérieur perpendiculaire à la peau extérieure. L'examen très attentif de la fenêtre d'axe vient encore confirmer cet état de fait : les joues de l'ébrasement sont marquées par un raccord d'assises qui n'existe nulle part ailleurs dans les fentes de jour perçant la « peau » extérieure ⁽⁸⁾. L'appareil utilisé, extrêmement voisin, ne laisse guère de doute sur le fait qu'un intervalle assez court a dû séparer les deux campagnes.

Le porche sud et ses raccords avec les différents éléments. Paul DESCHAMPS et François ANUS ont-ils déformé la réalité archéologique pour l'adapter à leurs thèses ? Toujours est-il que leur démonstration, suivant laquelle le porche serait postérieur à la construction de la nef, est largement entâchée de subjectivité ⁽⁹⁾.

Les éléments factuels sont les suivants :

- la face ouest du porche, constituée d'une grande arcade brisée, est parfaitement cohérente avec la façade ouest de la chapelle (Photo48) ;
- la façade sud du porche, constituée d'une autre grande arcade brisée, est cohérente avec la face ouest, mais aussi avec la « peau » intérieure de l'enceinte ;
- cette façade sud du porche se prolonge, à l'intérieur de la « peau » intérieure, en devenant la paroi extérieure d'un escalier montant sur la terrasse (N&B27, repère τ).

L'ensemble de ces données est contradictoire : en effet, si on les consolide, le porche est à la fois contemporain de la construction de la nef et du pignon ouest de la chapelle, et de la construction de la « peau » intérieure entre la chapelle et la porte I. Ceci montre, évidemment, l'extrême proximité des programmes de construction primitive, et de reconstruction. En

⁽⁶⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 197], indique que le mur occidental, visible sur cour, est appareillé en pierres lisses avec réemploi de pierres à bossages. Ma propre lecture du monument est différente : en effet, si les bossages sont moins apparents, parfois ponctués de pierres lisses, le mur occidental ne peut être considéré comme aussi radicalement différent des autres murs. En revanche, son appareillage est nettement moins régulier.

⁽⁷⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 275-279]. [BILLER, 1989 : 134].

⁽⁸⁾ Ici encore, je ne puis être d'accord avec Th.BILLER, lorsqu'il affirme qu'aucune trace n'est visible, ni dans cette fenêtre, ni dans les raccords avec la « peau » extérieure.

⁽⁹⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 201].

d'autres termes, les anomalies enregistrées sur les parements, prouvant la reconstruction de parties importantes de la chapelle, doivent être immédiatement replacées dans leur contexte temporel : on peut véritablement se demander si la reconstruction de la nef de la chapelle ne fut pas menée alors même que... l'on achevait la construction de la « double peau ». On est donc, à ce stade, à la décennie près.

Les accès et les dépendances de la chapelle. La chapelle possédait certainement trois portes, peut-être quatre. Le portail occidental était le plus richement décoré, mais il a été masqué et fermé par un grand escalier droit longeant la chapelle et montant au niveau 5, que Paul DESCHAMPS attribue sans aucun indice architectural à l'époque franque ; pour ma part, je le pense plus tardif, et contemporain des grandes œuvres musulmanes (Photo48).

Ce portail occidental était d'une grande sobriété ; son ébrasement externe droit était dépourvu de toute mise en scène. En particulier, il ne fut pas prévu de colonnettes et de chapiteaux pour supporter l'archivolte. En revanche, l'arc en tiers-point couvrant la porte est encadrée par un cordon d'archivolte mouluré en double tore à cavet intermédiaire, se retournant en crossettes horizontales, que l'on peut comparer par exemple au portail occidental du Marqab. Il en existe d'autres exemples en Terre Sainte : Abū Gosh/Qaryat al 'Inab en Palestine, Ṭarṭūs/Tortose en Syrie, ce dernier certainement contemporain du Crac⁽¹⁰⁾.

Le porche sud. Comme on l'a vu ci-dessus, la chapelle était accessible aussi par une autre porte depuis la cour : cette porte était ménagée sous un porche trapézoïdal voûté d'arêtes (Photo49). La porte de la chapelle est percée dans son mur gouttereau méridional ; elle est dépourvue de tout ornement, sous un arc brisé à larges claveaux. Le porche permettait également d'accéder à la salle voûtée « entre deux peaux » de l'aile orientale du château primitif. On peut s'interroger sur la raison d'être de ce porche, et de la porte secondaire qu'il abritait. Une indication est fournie par l'existence de deux ouvertures rectangulaires ménagées de part et d'autre de la porte dans de larges engravures vraisemblablement fermées autrefois par des claustra de bois. Ces deux ouvertures permettaient d'entendre l'office, sans pour autant être présent à l'intérieur de la nef ; ceci semble prouver que le porche jouait le rôle d'un narthex, ou au moins d'un espace ouvert aux non-baptisés souhaitant entendre l'office. L'imbrication des maçonneries du porche, de la chapelle et de l'enceinte à « double-peau » montre que ce programme fut prévu dès l'origine.

La grande halle nord. Dans le mur gouttereau nord existe une troisième porte qui donnait accès dans la dernière travée de la nef : il s'agit d'une porte rectangulaire, à linteau droit à bossage, supporté par deux coussinets minces⁽¹¹⁾. Une autre porte fut pratiquée dans la seconde travée de la nef, à proximité immédiate du contrefort biais inséré dans le mur de la nef : cette porte est aujourd'hui bouchée.

Entre les deux portes fut ajouté un puissant contrefort biais, postérieur au mur gouttereau nord, traversé par un escalier conduisant à la terrasse. Ce contrefort est contemporain de la reprise qui donna le jour à la grande halle nord, avec son mur ouest percé de la porte o. On a vu que cette grande halle jouxte l'espace affecté aux latrines. D'autre part, l'angle nord-est entre le mur gouttereau de la chapelle et la « peau » extérieure montre qu'il exista une niche de plan semi-circulaire.

Le rôle particulier de cet espace est prouvé par la peinture murale qui orna le mur gouttereau nord de la chapelle, entre le contrefort biais et la porte o. Cette peinture murale représentait la Présentation au Temple ; elle a été démontée et présentée au musée de la cathédrale de Ṭarṭūs/Tortose. Cette peinture murale était cachée, jusqu'en 1954, par un mur de cloisonnement moderne reliant la chapelle à l'extrémité orientale des latrines.

Ce grand morceau figuratif, daté par J.FOLDA de l'extrême fin du XII^e siècle, étonne par son emplacement : le mur support extérieur est appareillé en pierres à bossages, ce qui rendait la mise en œuvre difficile, et, par ailleurs, la peinture paraît très isolée. Aussi FOLDA a-t-il fait la double hypothèse que la grande halle nord était un enclos mortuaire, et que le mur gouttereau portait des peintures en ex-voto. Rien ne vient confirmer cette double hypothèse ; il paraît, en tout cas, évident que la grande halle nord avait une fonction religieuse ou cultuelle ; à tout le moins, il dut exister une sacristie au nord, desservie par la porte de la première travée de la nef.

L'intérieur de la chapelle. La chapelle est constituée d'une nef de trois travées en berceau brisé séparées par des doubleaux à profil rectangulaire, prolongée par une abside en cul-de-four délimitée par un arc triomphal à archivolte à ressaut. L'architecture intérieure est remarquablement homogène : une corniche court de façon continue à hauteur de l'imposte des contreforts recevant les doubleaux, ceinturant la totalité de l'élévation interne. Chaque travée de la nef possède, au nord et au sud, de grandes niches peu profondes délimitées par des arcs brisés à double rouleau ; Paul DESCHAMPS, à la suite de Camille ENLART, avait mis en relation cette disposition architecturale avec celle qui prévaut dans l'architecture religieuse romane en Provence, émettant l'hypothèse que le maître qui construisit la chapelle du Crac fut un Provençal⁽¹²⁾.

⁽¹⁰⁾ [ENLART, 1928 : 323, 415, 434, 443]. [PRINGLE, 1993 : 15], qui date Abu Gosh en le plaçant en 1140..

⁽¹¹⁾ Le plan de François ANUS (plan 4) est ici manifestement faux, puisqu'il figure un véritable portail, hors d'échelle avec la porte visible aujourd'hui. De la même façon, la porte située à l'ouest du contrefort est agrandie sur le plan de Anus par rapport à sa taille réelle.

⁽¹²⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 198-199].

La chapelle prend son éclairage par des baies hautes intérieurement rectangulaires, extérieurement couvertes d'arcs brisés, ménagées dans la voûte en berceau brisé qui couvre la nef ; seule la baie d'axe ménagée dans le chevet regarde l'extérieur de la forteresse, comme on l'a vu plus haut.

Les peintures murales. Les murs intérieurs de la chapelle étaient enduits, et furent décorés de peintures murales : c'est ce qui résulte de l'examen attentif qui a pu être fait de vestiges d'enduits situés sur le mur gouttereau nord ⁽¹³⁾. À vrai-dire, ces vestiges sont aujourd'hui dans un tel état qu'il est difficile d'y reconnaître les traces de peinture rouge et bleue ménagée dans les arcatures ; il est impossible de savoir si ces peintures étaient figuratives ou non.

La tour G et les courtines voisines

(N&B31)

La tour G se présente, au vu de son plan, comme un insert dans la première enceinte primitive ; P.DESCHAMPS l'avait remarqué, et l'avait attribué à la période de construction de la deuxième enceinte. Cette hypothèse s'avère, au vu des analyses de parements : la tour G est un véritable « pont » entre la première et la seconde enceinte.

Parements extérieurs. Cette tour est totalement enclavée dans des constructions postérieures : au nord se trouve le grand magasin voûté, alors qu'au sud elle est masquée par le mur intérieur de la gaine sud de la seconde enceinte (voir p.17). Cependant on peut appréhender ses parements au nord et au sud-est. Ils révèlent un appareil à bossages sensiblement identique à ceux de la première enceinte ; vers la cour, on note l'utilisation du bossage, mais de façon plus éparse et moins « rustique », comme à la chapelle. Cet appareil à bossages est totalement solidaire se distingue de la courtine sud-est qui s'y raccorde, montrant l'insertion de la tour G dans la « peau » extérieure primitive. En revanche, le parement de la tour G se poursuit de façon continue dans la courtine G-F, elle-même réinsérée à l'angle sud-est de la tour F. Bien que partie prenante de la première enceinte, la tour G, au niveau 4, se prolonge vers le sud jusqu'à la seconde enceinte dont elle est partie prenante, comme on le verra plus loin.

Les dispositions intérieures. La tour est directement accessible depuis la cour par une porte en arc brisé couverte d'un arc formé de longs claveaux. Intérieurement, elle présente un plan pentagonal, couvert en berceau brisé percé de conduits d'aération. Compte-tenu de ce plan peu courant, on peut s'interroger sur l'existence, plus ancienne d'une tour pentagonale à éperon que la tour G aurait remplacé lors de la grande reconstruction du site.

La tour H

Comme la tour G, la tour H constitue un insert dans la première enceinte primitive. On décèle facilement les raccords de maçonnerie entre la première phase et la seconde : alors que, primitivement devait exister une tour symétrique de la tour F, rectangulaire et peu débordante sur les courtines, la reconstruction postérieure eut pour effet de concevoir une tour « passage » entre la salle nord « entre deux peaux », et la salle sud-est. Il s'agit, en conséquence, d'une tour sans existence propre, elle aussi formant raccord entre la première et la seconde enceinte.

⁽¹³⁾ [FOLDA, 1982]. Ces vestiges ont été mis au jour postérieurement à la grande campagne d'investigation menée par Paul DESCHAMPS dans les années 30. En particulier, le grand morceau figuratif du mur extérieur nord n'a été reconnu qu'en 1954-55 lors du démontage d'un mur d'époque tardive.

En conclusion, l'examen du huitième secteur du château haut, celui de la première enceinte au niveau 4, met en évidence une construction d'origine franque, partiellement masquée par les ouvrages de la troisième enceinte :

➤ Il s'agit du noyau primitif du château, formé par une enceinte à « double peau » où les courtines externes forment la peau externe de grandes salles voûtées qui les longent. L'époque de construction est nécessairement postérieure à la prise de possession par les Hospitaliers, comme l'avait montré Paul DESCHAMPS (phase F1).

➤ Cette enceinte peu flanquée possédait un accès principal à l'est, une poterne à l'ouest, une autre poterne au sud. Elle était flanquée par deux (ou trois) tours rectangulaires sur le front sud, une tour rectangulaire sur le front ouest, une tour polygonale au nord-ouest, enfin les deux tourelles rectangulaires de la porterie à l'est.

➤ L'édifice, homogène et unitaire, semble avoir accueilli autour d'une cour intérieure l'ensemble des fonctions nécessaires à la garnison Hospitalière, sans pour autant que rien n'indique une capacité de nature à recevoir les garnisons mercenaires ; en particulier, les latrines sont dimensionnées pour les chevaliers et leurs valets, mais certainement pas pour une garnison nombreuse.

➤ La chapelle résulte d'une inclusion dans le programme originel, mais avec peu d'années de décalage (phase F2) ; sans doute le chevet exista-t-il dès l'origine, la nef étant reconstruite à échelle plus vaste quelques années plus tard, non sans perturber le plan d'ensemble de l'enceinte à « double peau ».

➤ La courtine sud, et sa tour sud-est, furent profondément reprises lors de la construction postérieure de la seconde enceinte, en phase F4. La tour H fut remplacée par un grand massif permettant le passage entre les salles nord et les salles sud ; entre la tour F et la tour H fut construite une tour G, reprenant peut-être un plan ancien. La tour H et la tour G furent conçues comme de véritables « ponts » entre la première et la seconde enceinte.

➤ L'inclusion de la chapelle s'accompagna de travaux annexes permettant d'adapter l'ancien bâtiment : ainsi en fut-il du contrefort biais à bossages ménagé au milieu du mur nord (phase F3).

Neuvième secteur : les bâtiments construits dans la cour intérieure (niveau 4)

La cour intérieure, primitivement dépourvue de tout bâtiment, se vit amputer peu après la construction primitive par la nef et le porche de la chapelle. Plus tard, le milieu de l'aile ouest fut masqué par un grand bâtiment rectangulaire, formé par la *grande salle J* et sa chapelle. Enfin, la superficie de la cour fut, dans un troisième temps, amputée de plus de la moitié par une vaste construction voûtée *K*.

La grande salle J et sa galerie

(N&B32)

La grande salle. La *grande salle* est formée de trois travées voûtées d'ogives appuyées sur la « peau » intérieure de l'enceinte primitive, et sur un mur épais côté cour ; vers le nord et vers le sud, elle était fermée par de simples murs diaphragmes remplissant les doubleaux d'extrémité. Les ogives ont un profil en amande entre deux boudins séparés par des cavets ; les faisceaux retombent sur des culs-de-lampe ornés de décors en crochets et feuillages très découpés, certainement sculptés vers le milieu du XIII^e siècle (Photo52).

Cette *grande salle* était éclairée par des fenêtres hautes situées à l'est, sous les arcs formerets : il s'agit de fenêtres rectangulaires à tympan sous arc brisé à double rouleau plat. Vers le nord, la grande arcade brisée terminale est obturée par un mur diaphragme percé d'une fenêtre à meneau, dont les deux baies rectangulaires sont surmontées de linteaux à trilobes engravés décorés de bouquets végétaux en leur centre ; au-dessus, un oculus circulaire apporte un surcroît de lumière. Le mur diaphragme sud est percé d'une fenêtre haute, comme le mur gouttereau oriental.

Côté ouest, la *grande salle* communiquait avec l'aile occidentale de la première enceinte par la porte de prestige θ déjà décrite plus haut, située à son angle nord-ouest (Photo51). Vers le nord, une petite porte piétonne fut ménagée dans le mur diaphragme. Mais l'accès principal se situait dans la face orientale, qui formait véritablement un présentoir du raffinement gothique. Le niveau inférieur de l'élévation, qui ne se révèle qu'après être entré dans la galerie orientale, comprend plusieurs ouvertures. Dans la travée sud s'ouvre une porte rectangulaire, dont le linteau est surmonté par deux trilobes engravés dans des moulures en arc brisé, surmontés d'une rosace, le tout étant placé sous une voussure abondamment moulurée, retombant sur des colonnettes qui ont disparu, à l'exception de leurs bases.

Pour les deux travées du nord existe un ordonnancement plus luxueux. Ici, une grande porte rectangulaire est encadrée par deux larges baies en tiers-point. La porte est surmontée d'un tympan engravé d'un grand trilobe encadrant un blason martelé, sous une voussure moulurée retombant sur des colonnettes (Photo54) ; les fenêtres sont également surmontées de voussures moulurées, l'archivolte extérieure de l'une d'elle s'enroulant en spirale à chacune de ses naissances, ce qui constitue une des rares concessions aux influences orientales.

Ces dispositions d'accès révèlent un fonctionnement interne de la *grande salle* aujourd'hui disparu : en effet, la porte principale avec ses deux fenêtres n'est pas sans rappeler les dispositions des salles capitulaires de la même époque, avec une transparence pour ceux qui n'étaient pas admis dans la salle, alors que la porte sud, de plus petite taille, semble avoir eu un rôle plus privatif. On peut dès lors s'interroger sur une éventuelle partition de la *grande salle* en deux espaces distincts ; à l'époque de Paul DESCHAMPS subsistait une cloison intermédiaire, percée de trois *oculi* dans sa partie supérieure, séparant les deux travées nord de la travée sud, mais cette cloison, datée de l'époque franque par l'archéologue, n'en a pas moins été supprimée lors des travaux de dégagement (¹⁴).

La galerie orientale. La face orientale de la *grande salle* est précédée par une superbe manifestation d'architecture gothique, constituée par une galerie voûtée d'ogives, s'ouvrant sur la cour par cinq grandes baies et deux portes (Photo55 ; Photo53). Ces ouvertures sont rythmées par des contrefort plats amortis par des larmiers ; au centre, deux de ces contreforts sont creux, abritant une conduite qui se prolonge au-dessus des larmiers, recueillant l'eau depuis des chéneaux de la terrasse supérieure.

Les cinq grandes baies géminées sont ménagées sous des arcs brisés ; au-dessus des fenêtres rectangulaires séparées par des colonnettes à chapiteaux, un tympan plein est orné de moulurations en forte saillie formé de deux arcs brisés à trilobes engravés, et d'une rose à cinq feuilles. On retrouve le même décor qu'en porte sud de la *grande salle* ; il faut remarquer que les dispositions actuelles résultent de restaurations importantes postérieures à l'étude de Paul DESCHAMPS, puisque de son temps seule la quatrième travée était encore en bon état. Les portes d'accès à la galerie sont en arc brisé surbaissé, surmonté d'un rouleau d'archivolte légèrement saillant.

On sait que dans l'arc de la septième travée sont visibles deux inscriptions : la première, située sur le pilier du nord, est la fameuse maxime (Photo56) :

| |
|--|
| <p style="text-align:center"> <i>SIT TIBI COPIA</i> <i>SIT SAPIE(N)CIA</i> <i>FORMAQ(UE) DET(UR) :</i> <i>INQ(U)NAT O(MN)IA SOLA</i> <i>SUP(ER)BIA SI COMI(TETUR)</i> </p> |
|--|

qui pourrait se traduire « Que la richesse soit à toi, la sagesse aussi, que la beauté ne te manque. Mais l'orgueil, s'il s'empare de toi, souille toutes les vertus ». Paul DESCHAMPS rappelait que cette maxime apparaît dans l'œuvre de Vincent de Beauvais au milieu du XIII^e siècle, époque à laquelle elle devait être en vogue (¹⁵).

Sur le pilier sud, on voit une inscription française dont le texte est le suivant :

| |
|---|
| <p style="text-align:center"> CEST : LA BOR : FU : FAIT : EL : TENS : DE : FRE(RE) : IORGI : XO : </p> |
|---|

Malheureusement, la documentation fait défaut pour situer le frère *Jorgi*, sans doute un prier du *Crac* - la dernière ligne, effacée, fournissait peut-être la date....

Le grand magasin voûté K
(N&B31)

Cette construction de plan à peu près rectangulaire occupe toute la moitié sud de la cour ; elle est formée de voûtes en berceau brisé en blocage retombant sur de lourds piliers rectangulaires, déterminant ainsi cinq vaisseaux principaux recoupés par trois allées perpendiculaires. Les voûtes sont percées d'orifices circulaires ou rectangulaires, le plus souvent à l'intersection entre les nefs et les allées. Le raccord avec la chapelle fut traité par un appendice voûté de plus grande hauteur, dont le pilier nord-est engloba le dernier contrefort de la galerie.

Cet édifice avait certainement une fonction de magasin ou d'arsenal, et fut construit à une époque où les garnisons étaient nombreuses, nécessitant de vastes espaces additionnels. Il est postérieur à toutes les constructions sur lesquelles il s'appuie, en particulier la première enceinte « à double peau », et la *grande salle*. Au sud, son raccord avec les constructions antérieures est assez complexe ; on va y revenir ci-dessous.

⁽¹⁴⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 214].
⁽¹⁵⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 218].

À l'occasion de sa construction fut bâti un escalier droit le long de l'aile orientale de la première enceinte, afin de monter sur l'esplanade formée par le dessus de ses voûtes. Paul DESCHAMPS en situe la construction à la fin de l'époque franque⁽¹⁶⁾ ; ceci n'est nullement à exclure, puisque, comme on vient de le voir, il est postérieur à toutes les constructions franques intérieures. Son programme peut être rapproché de celui du grand magasin voûté du Şahyûn/Qal'at Şalâh ad-dîn, situé à l'extrémité orientale du site ; Paul DESCHAMPS proposait de le dater de l'époque franque, mais il est impossible, compte-tenu de la stratigraphie monumentale, qu'il ait été antérieur à 1188. Il fut réalisé en deux phases après la prise du Şahyûn⁽¹⁷⁾. Ce grand magasin voûté peut être aussi mis en regard du programme du magasin-arsenal de Boşrâ, qui comportait deux énormes salles à piliers superposées construites en 1227-1233 par les sultans ayyoubides, dont une intitulée de « magasin pour les cottes de mailles »⁽¹⁸⁾.

Le caractère tardif de cet aménagement, sa similitude avec des éléments de programme de grandes forteresses ayoubides incitent à en attribuer la construction aux sultans mamelouks après la prise de la forteresse, lorsqu'elle fut transformée en centre militaire et administratif.

Le « saut de loup ». C'est ainsi que Paul DESCHAMPS appelle la zone située entre le magasin K, la tour G et la salle « entre deux peaux » qui prolonge cette dernière. Il semble que, lorsque le magasin K fut édifié, on laissa dans un premier temps à ciel ouvert cette zone (Photo50). Mais ceci n'a rien à voir avec une fonction défensive, contrairement à ce qu'avait supposé Paul DESCHAMPS : en effet, comme on va le voir ci-dessous, l'étage de la tour G était accessible directement depuis la terrasse du bâtiment situé à l'ouest. L'appellation de « saut de loup » est totalement inadaptée : il s'agit tout simplement d'une circulation à ciel ouvert.

Plus tardivement, une partie de cet espace fut voûté en berceau afin de déterminer au niveau 5 une étroite terrasse donnant accès au niveau 5 de la tour G. Au niveau 4, l'espace ainsi voûté fut éclairé par des soupiraux ménagés au-dessus de la grande terrasse du magasin K. Dans le même temps, un escalier fut aménagé au sud-est pour mener du niveau 4 au niveau 5.

En conclusion, l'examen du neuvième secteur du château haut, formé par les bâtiments intérieurs du la cour du château haut, fait apparaître deux constructions homogènes, l'une franque du milieu du XIII^e siècle, l'autre sans doute musulmane :

➤ *La grande salle est une construction neuve (contrairement à Paul DESCHAMPS, qui pensait que son mur oriental est contemporain de la première enceinte) ; elle a été bâtie en même temps que sa galerie.*

➤ *D'une façon très claire, la galerie joue ici le rôle d'une galerie de cloître ; le promenoir permet d'entrer dans une salle capitulaire formée par les deux travées nord de la grande salle, ou d'assister aux délibérations par les deux grandes baies qui encadrent la porte.*

➤ *La travée sud de la grande salle, peut-être séparée des travées nord par une cloison, avait une fonction plus privative, comme le prouve sa porte d'accès de plus petite taille.*

➤ *Le magasin voûté situé au sud est une construction postérieure à toutes les autres visibles sur le site ; il avait pour fonction d'être soit un local à provisions, soit plutôt un arsenal. Selon toute probabilité, il a été construit après le siège de 1271.*

➤ *Postérieurement à la construction du magasin K, l'accès au niveau 5 de la tour G a été facilité par le voûtement du couloir à ciel ouvert qui séparait ce magasin de la tour.*

Dixième secteur : la tour D et la deuxième enceinte au niveau 4

La première enceinte a été ceinturée, sur trois quarts de son périmètre, par une nouvelle enceinte pourvue d'un énorme glacis de pierre en talus ; c'est cette enceinte qui fait aujourd'hui toute la puissance extérieure du Crac, ce sont ses tours qui, émergeant du glacis, frappent encore l'imagination. Cette enceinte vient s'achever, au nord, sur une tour rectangulaire tout à fait remarquable par ses caractères architecturaux, la tour D.

La tour D

(N&B33)

⁽¹⁶⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 290].

⁽¹⁷⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 240-241], date la salle aux piliers du Şahyûn par référence à sa datation de celle du Crac ; il constate cependant que cette salle est plus tardive que toutes les autres constructions franques. Cette salle aux piliers aurait dû posséder un niveau supérieur, qui ne fut apparemment jamais construit, et demeura à l'état de terrasse située au-dessous du niveau des courtines environnantes.

⁽¹⁸⁾ [ABEL, 1956] ; [YOVITCHITCH, 2001]. Dans l'étude de ce dernier sont fournis de nombreux éléments concernant cet édifice curieux, servant d'arsenal, bâti dans la cavea de l'ancien théâtre, malheureusement entièrement démonté par ABEL pour restituer le programme primitif du théâtre romain.

Le plan de la tour. Cette tour présente un plan curieux, puisqu'elle est composée à la base par un rectangle raccordé à la première enceinte par une voûte en berceau brisé haut-placée ; au nord, le rectangle fait saillie sur le raccord, et non au sud. Au nord-est, la voûte en berceau brisé formant le raccord se termine par une grande arcade brisée ouverte ; au sud, une disposition similaire existait, mais le placage du glacis de la seconde enceinte a masqué la grande arcade ouverte, que l'on retrouve à l'intérieur.

Il s'agit donc de ce que l'on appelle une tour « albarrane », selon le terme consacré dans les régions d'Espagne où la construction *mudejar* fit florès⁽¹⁹⁾, c'est-à-dire d'une tour établie extérieurement à l'enceinte, laissant un passage libre entre l'enceinte et elle-même, et raccordée seulement au niveau supérieur par une voûte. Cependant, malgré la similitude d'apparence avec certaines tours albarranes *mudejar*, voire musulmanes, le programme de la tour *D* s'apparente plutôt à celui d'une tour-porte, à double entrée, qu'à une tour détachée de l'enceinte. En effet, le but de cette construction projetée en avant de la première enceinte était de protéger la poterne *q* percée dans l'enceinte « à double peau ». Dans le premier état de la forteresse, cette poterne était protégée par une sorte d'avant-corps (voir p.6) ; cet avant-corps fut englobé dans la tour qui avait pour but de respecter un principe fort commun au Moyen-Orient : celui de disposer la porte extérieure perpendiculairement à l'axe de la pénétration dans l'enceinte, pour éviter l'usage du bélier ou l'attaque frontale.

Le parement extérieur. La tour est appareillée, sur ses faces est et ouest, en pierres de grand appareil, soigneusement taillé et mis en œuvre, marqué par de très légers bossages presque plats, du même type que ceux de la face occidentale de la chapelle ; ce parement épouse le retour rectangulaire du nord, et va se raccorder sur le parement de la première enceinte sans coïncidence des assises. Au fond de ce retour se trouve le grand arc brisé oriental, formé de deux rangs de claveaux (Photo57) ; contrairement à ce qu'affirmait Paul DESCHAMPS, cet arc est parfaitement contemporain du reste de la maçonnerie de la tour⁽²⁰⁾. Sur la face orientale se remarquent les trois orifices béants d'une bretèche à trois mâchicoulis, autrefois pourvue d'un couverture en glacis ; cette bretèche était aménagée dans l'épaisseur du mur est, et accessible par une porte rectangulaire curieusement située à l'extérieur du volume couvert et fermé de la tour. Une passerelle de bois était nécessaire pour y accéder ; mais, une fois les défenseurs placés dans cette bretèche, ils eussent été dramatiquement coupés de toute possibilité de retour vers l'intérieur. On peut donc en déduire que la bretèche avait une fonction civile exclusivement, celle de latrines : ceci se justifie du fait de la position de l'ouvrage au-devant des latrines pratiquées dans la « peau » extérieure de la première enceinte. La bretèche est contemporaine du reste de la construction, en dépit de l'indication fournie par le plan n°4 de François ANUS publié par Paul DESCHAMPS ; en revanche, un reprise de l'arête nord-est est visible au niveau de la bretèche.

En face nord, le parement est de même type, au-dessus d'un talus en pierres de taille assez marqué. De ce talus naissent quatre contreforts appareillés en bossages ; ils reçoivent les naissances de trois arcs brisés qui supportent une paroi mince, appareillée en pierres minces et longues, sans bossages (Photo58). Cette paroi mince est indépendante de la face nord de la tour, afin de laisser place à trois mâchicoulis sur contreforts ; deux séries de trois arcs de décharge reportent son poids sur les contreforts, afin d'éviter de surcharger les arcs inférieurs. Au-dessus encore demeurent les trous béants de douze ouvertures couvertes en berceau brisé, encadrées de pierres de taille.

Cette face nord a beaucoup intrigué les archéologues, à commencer par Paul DESCHAMPS. Celui-ci a émis l'hypothèse que la paroi à petites pierres et arcs de décharge serait une reconstruction liée à l'installation d'un mâchicoulis continu à douze orifices en partie supérieure ; cependant, l'examen attentif des maçonneries prouve un parfait raccordement entre les assises de la paroi et les murs d'angle, même si l'appareil n'y est pas identique⁽²¹⁾. L'auteur a donc fait l'hypothèse de l'existence, en partie supérieure, d'un mâchicoulis sur consoles desservi par les douze ouvertures en arc brisé ; les consoles de ces mâchicoulis auraient été brisées à une époque inconnue. Mais, en examinant les relevés de F.ANUS antérieurs à la restauration, on constate que six de ces ouvertures étaient fermées au nu du parement de la tour par un petit appareil identique à celui des parties inférieures ; ces maçonneries ont été démontées maintenant, mais on remarque aussi qu'il est impossible qu'aient existé des consoles en encorbellement, faute de quoi elles eussent laissé des arrachements ou des vides après leur destruction. Il semble donc que les douze niches supérieures furent, dès la construction, fermées extérieurement par des murets, sans encorbellement, l'ensemble étant parfaitement contemporain du gros-œuvre de la tour.

Quant aux trois mâchicoulis, on ne peut sans risque leur attribuer un rôle défensif, comme ceci a été fait jusqu'à présent. En effet, leur conformation leur interdisait tout autre rôle que celui d'une défense fichante, au demeurant discontinue, et limitée à la face frontale. Dans ces conditions, comment ne pas les mettre en relation avec les douze niches supérieures, et leur attribuer un rôle plus prosaïque de latrines desservant le niveau 5 ?

Enfin, la face occidentale est marquée, au-dessus du glacis, par un arc de décharge brisé, qui se situe au-dessus du grand arc caché par le grand glacis de la seconde enceinte ; il est probable qu'il s'agit ici d'un arc de décharge, comme Paul DESCHAMPS en avait fait l'hypothèse (voir p.18).

⁽¹⁹⁾ [ARAGUAS, 1985]. Le terme dérive de l'arabe *al barrani*, qui signifie étranger, extérieur à la ville.

⁽²⁰⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 185].

⁽²¹⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 186-187].

L'intérieur de la tour *D* au niveau 4. L'intérieur de la tour *D* au niveau 4 est accessible aujourd'hui uniquement par l'est, à travers la grande arcade brisée évoquée plus haut. On se trouve alors dans un espace couvert d'une voûte brisée délimitée de chaque côté par les grandes arcades ; celle de l'ouest a été passablement remaniée à diverses époques. Grâce aux fouilles pratiquées sans doute par F. ANUS, on reconnaît parfaitement le contour de l'ancien avant-corps de la poterne *q*. Les plans de l'architecte montrent que cet avant-corps fut longé par des conduites d'eau provenant de la gaine située au sud-ouest : il s'agissait d'une conduite qui ceinturait la totalité de la première enceinte au-dessous du niveau 4, et allait rejoindre une citerne située à l'extérieur de la tour, au nord ⁽²²⁾. Cette conduite est reconnaissable seulement du fait qu'elle ceinturait l'ancienne plate-forme à bossages, et qu'un regard est ménagé à l'aplomb de la grande arcade sud. Ce regard appartient à un mur dont ne subsistent que quatre assises, mais qui montait primitivement plus haut : il s'agissait, en fait, de la clôture septentrionale de la gaine occidentale de la seconde enceinte.

La seconde enceinte : le grand glacis et la gaine, les bases des tours *E*, *F*, *G*, *H*

Le grand glacis des faces ouest et sud. Aspect extérieur (Photo59 ; Photo61 ; Photo62). S'il est un aspect tout à fait caractéristique du *Crac*, c'est bien l'énorme glacis de pierre de taille qui garnit les fronts ouest et sud, s'élevant depuis la fondation sur le sol de la cour, jusqu'au-dessus du niveau 4. Ce niveau est entièrement pris à l'intérieur de la pyramide de pierre ; les tours de flanquement qui garnissent les hauts de la forteresse ne naissent qu'au niveau 4 (tour *E* ; Photo60), voire entre le niveau 4 et le niveau 5 (tours *F*, *G*, *H*), en parfaite cohérence avec les maçonneries du glacis grâce à une stéréotomie parfaite.

Le glacis s'étend de façon continue, sans interruptions d'aucune sorte, depuis la tour *D* jusqu'au nord de la tour *H* : on l'a déjà rencontré en analysant la tour *A* et la grande rampe dans sa dernière section. En revanche, le raccord avec la tour *D* s'effectue de façon brutale, sans aucune cohérence d'assises : on a vu plus haut que le glacis a caché la grande arcade sud de la tour *D*, et partiellement l'arcade de décharge de la même face, entre les niveaux 4 et 5, ce qui montre qu'il est postérieur à la tour.

Comme on peut en juger sur le plan de la forteresse, le glacis suit de façon très fidèle le tracé du front ouest de la première enceinte ; en revanche, au sud, il s'en éloigne de façon très nette, marquant un agrandissement vers le sud de la superficie du château, non sans reprendre le tracé brisé de ce front sud. D'une certaine manière, il régularise ainsi le front sud, augmentant l'effet de pyramide, et renforçant en même temps la capacité de résistance de ce front à des tirs adverses. L'accumulation de maçonneries constituée par le glacis, et au revers par l'ancienne enceinte, les uns et les autres étant solidarisés intérieurement par des voûtes en berceau perpendiculaires aux tirs, faisait de ce front sud un formidable bouclier pour le château haut.

Paul DESCHAMPS a émis l'hypothèse suivant laquelle la mise en place de ce glacis aurait été consécutive à un tremblement de terre - il cite en particulier ceux de 1201 et 1202 ⁽²³⁾. On discutera plus loin cette hypothèse.

La gaine défensive ménagée au niveau 4 du glacis. Sections ouest 1 et 2. (N&B34) Lorsqu'il conçut le glacis autour des faces ouest et sud de la première enceinte, l'architecte réserva, autour de celle-ci, une galerie de circulation et de défense - une « gaine » suivant la terminologie consacrée - qui constitue l'un des éléments les plus intéressants du *Crac*. Cette gaine est, en fait, découpée en plusieurs sections. La première part de la tour *D*, et va buter au sud sur le massif de la tour *E* ; une deuxième section reprend au sud de la tour *E*, et se termine au nord-ouest de la tour *F*. De là, une troisième section ceinture la tour *F*, puis, en même temps que le glacis, s'éloigne du tracé primitif de la première enceinte.

La première section de la gaine, voûtée en berceau brisé, se raccorde de façon peu claire à la tour *D* (Photo63). Le regard des conduites d'eau semble, d'après ses restes au sol, constituer avec son prolongement vers l'est le premier élément d'une chicane donnant accès à la gaine voûtée ; il existait, au raccord entre le glacis et la tour, une archère à niche dont la voûte s'est écroulée. Au-delà, le couloir s'ouvre vers l'extérieur par trois archères à ébrasement triangulaire, sous niche en berceau brisé, avec linteau intermédiaire soutenu par des coussinets en quart de rond inversé et un linteau intermédiaire (type 9a).

Cette partie nord vient se heurter, comme on l'a dit, au massif en pierres de grand appareil à bossages de la tour rectangulaire *E* de la première enceinte. Deux passages percés dans la paroi extérieure de cette enceinte « à double peau » font communiquer les salles intérieures avec la gaine.

Au-delà de la tour *D* s'étend une deuxième partie de la gaine, aussi large que la précédente ; elle est contenue entre le flanc sud de la tour *E*, et l'angle nord-ouest de la tour *F*. On y trouve quatre archères à niche, pourvues d'ébrasements du même type que précédemment (type 9b). On verra plus loin que ce type d'archères se trouve fréquemment dans les ouvrages musulmans ; pour autant, on ne saurait attribuer le gros-œuvre à d'autres qu'aux Hospitaliers, ce qui amène à s'interroger sur le caractère originel des ébrasements. Les maçonneries, de mauvaise qualité, pourraient laisser penser que les ébrasements résultent d'un réaménagement, mais ceci méritera d'être discuté.

⁽²²⁾ [DESCHAMPS, 1934 : fig.35, coupe A ; 269].

⁽²³⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 281].

La gaine du niveau 4. Section 3 sud-ouest et sud. (N&B35) La seconde section de la gaine s'interrompait au sud devant un mur transversal percé d'une porte, dont demeurent seulement les soubassements. Cette porte avait pour but d'isoler toute la troisième section qui formait une unité cloisonnée (Photo64).

Le couloir voûté ceinture la tour *F*, en se rétrécissant du fait de la saillie de la tour ; il tourne à angle droit, et, à partir de l'angle sud-est de la tour *F*, s'appuie intérieurement sur un mur établi en avant de celui de la première enceinte, englobant la tour *G*.

Cette dernière section possède huit archères à niche radicalement différentes de celles des sections précédentes (Photo65) : les niches sont en berceau, et les ébrasements sont couverts de linteaux évidés en demi-cône (type 3). Les fentes sont assez courtes, de l'ordre du mètre, et sont dépourvues de plongée. L'appareil est beaucoup plus soigné que celui des archères des sections 1 et 2 de la gaine.

À son extrémité orientale, la gaine possède une niche abritant un siège de latrines, au droit de la colonne de latrines de la tour *H*. Elle se termine par une porte ménagée dans le glacis au-dessus des deux arcades brisées situées en avant de la porte *p* (voir p.2) (Photo66).

Les salles situées au revers de la gaine sur le front sud, au niveau 4 et la base de la tour *H*. Comme on vient de le voir, le mur intérieur de la troisième section de la gaine a été établi au devant de la première enceinte, ici remaniée par l'insertion de la tour *G* et des deux courtines adjacentes (voir p.11). À l'ouest de la tour *G*, ceci a déterminé un volume résiduel voûté en berceau communiquant avec la gaine par deux passages, sans utilité fonctionnelle.

À l'est de la tour *G*, l'éloignement entre mur de la gaine et courtine de la première enceinte a permis de réserver une grande cave voûtée en berceau brisé. Cette cave vient aboutir dans le massif support de la tour *H*, constitué du côté oriental par un mur épais percé d'une large fenêtre, et du côté occidental par un mur plus mince percé d'un grand arc brisé. Une seconde fenêtre est ouverte dans le mur est, à la même hauteur que celle du couloir voûté : toutes deux sont ménagés sous des voussures brisées, avec des piédroits profondément chanfreinés, des linteaux délimitant les ouvertures. Elles tranchent nettement sur les archères de la première enceinte, voire sur les archères de la gaine de la deuxième enceinte, affirmant, au-dessus de la porte *p*, en un secteur non exposé, un caractère résidentiel jusque là absent de la forteresse.

Les imbrications de maçonneries sont donc d'une très grande complexité ; cependant, la distinction entre les maçonneries de la première enceinte et celles des ouvrages de la seconde enceinte est considérablement facilitée par le fait que les premières sont extérieurement à bossages, alors que les secondes ne le sont pas. Le plan fournit, sur ce sujet, une vue d'ensemble qui se suffit à elle-même, sans qu'il soit besoin de trop l'expliquer.

*En conclusion, l'examen du dixième secteur du château haut au niveau 4, formé par la tour *D* et le glacis de la seconde enceinte, révèle les fonctionnalités et chronologies suivantes :*

➤ *Peu après l'achèvement de la première enceinte, et de façon sans doute assez proche de la seconde phase de construction de la chapelle (nef et porche) et de la tour *G* (phase F3), une tour « albarrane » *D* a été construite.*

*Cette tour projetée au-devant de l'enceinte masquait un ancien avant-corps desservant la poterne ; elle fut dotée en façade d'un dispositif remarquable, constitué par trois mâchicoulis bandés entre des contreforts, et sur sa face nord d'une bretèche. Mâchicoulis et bretèche semblent avoir eu pour rôle essentiel de fournir des latrines pour la garnison, la tour *D* formant une véritable tour de latrines.*

➤ *Postérieurement à la construction de la tour *D*, un énorme glacis de maçonnerie a été construit jusqu'au-dessus du niveau 4 sur les faces ouest et sud du château. Ce glacis est contemporain de la construction de la tour *A* et de la porte *j*.*

➤ *Sur toute la face ouest, le glacis a été collé contre la première enceinte, en laissant un large passage voûté discontinu, permettant la défense et la surveillance par des archères à niche dont certaines portent la marque d'une restauration musulmane.*

➤ *Au sud, le glacis a été aménagé largement au-devant de la première enceinte. Il en est résulté un programme complexe d'agrandissement, avec un doublement des salles « entre deux peaux » de la première enceinte, et l'aménagement d'une gaine à archères franques les ceinturant. Cette gaine était reliée avec le niveau supérieur des défenses de la barbacane (tour *A* et porte *p*).*

➤ *L'ensemble de cette construction est qualifié de phase F4 ; cependant, la partie ouest de la gaine présente certains indices plaidant en faveur d'un remaniement, peut-être à l'époque musulmane.*

Le onzième secteur : Les fronts est et ouest du château haut aux niveaux 5 et plus
(N&B36)

Deux grands escaliers droits permettent aujourd'hui de passer du niveau de la cour (niveau 4) au niveau haut qui est le niveau 5, formé par un ensemble de terrasses ménagées au-dessus des parties voûtées du niveau inférieur. Le premier de ces deux escaliers droits, ménagé sur la paroi interne du front oriental, est contemporain de la construction du grand magasin *K*, sur lequel il débouche. Le second escalier est construit le long de la façade occidentale de la chapelle, à laquelle il est postérieur ; il débouche sur la terrasse au-dessus des salles voûtées du nord, et a été vraisemblablement aménagé, comme le premier, à l'époque musulmane puisqu'il cache le portail occidental de la chapelle. Outre ces deux escaliers, il existe un petit escalier droit contemporain de la seconde phase de la chapelle, à l'angle de son porche méridional et de la « peau interne » de la première enceinte, qui permet d'accéder aux terrasses ; cet escalier est le seul conservé de l'état d'origine, mais il faut nécessairement imaginer qu'il en exista d'autres, peut-être accolés à la « peau interne ». Enfin, un dernier escalier, le plus tardif, longe l'aile sud dans le « saut de loup » (voir p.14).

Une fois au niveau 5, on peut distinguer plusieurs ensembles. C'est, en premier lieu, la terrasse située au nord, à l'ouest et au sud-ouest au-dessus des salles de la première enceinte, reliant la chapelle *C*, la tour *D*, la tour *E*, et les tours *F* et *G*. C'est ensuite l'ensemble de bâtiments construit sur la terrasse du front oriental de la première enceinte, reliant la chapelle et la tour *H*. S'y ajoute, à l'intérieur de l'ancienne cour intérieure, la terrasse du magasin *K*, dite aussi l'esplanade par Paul DESCHAMPS, prolongée vers le nord par les superstructures de la grande salle *J*. L'ensemble de ces éléments se distingue très nettement du massif compact formé par les tours *F*, *G* et *H* ainsi que les bâtiments intermédiaires, massif que l'on appellera le « donjon » dans la suite, et qui forme le douzième secteur du château haut.

La chapelle C aux niveaux 5 et supérieurs

Au niveau 5, la chapelle n'est pas accessible, et les terrasses sont à hauteur des fenêtres qui éclairent la nef ; on retrouve à ce niveau les mêmes parements qu'au niveau inférieur, avec la même césure entre les parements externes à bossage marqué, et les parements intérieurs à l'enceinte, à bossages plats intercalés de pierres lisses. Il existe une disposition notable au chevet de la chapelle : en effet, la voûte en cul-de-four de l'abside est ceinturée par un couloir voûté et coudé qui établit la continuité entre la terrasse nord et la terrasse sud, pourvu de deux archères vers le nord et vers l'est. Ce passage dessert un petit escalier droit qui monte à la terrasse de la tour, au niveau 6.

De la tour *C* à la tour *D*, le parapet primitif a été remplacé par un parapet sans bossages, percé de quelques archères ; ce parapet merlonné a été surélevé, mais sa ruine empêche d'en restituer les dispositions. On peut se demander s'il n'y eut pas ici mise en œuvre d'une disposition analogue à celle de la courtine *E-D*, sur laquelle on va revenir.

La tour D aux niveaux 5 et supérieurs

(N&B33)

Le plan et les parements extérieurs. La tour *D* constitue sans doute l'un des éléments les plus difficiles à comprendre de toute l'enceinte, et Paul DESCHAMPS s'y était essayé sans parvenir à déterminer une chronologie satisfaisante. Il a déjà été indiqué que l'auteur avait sans doute mal interprété le dispositif des douze arcades en arc brisé visibles en face nord de la tour, ce dispositif étant incontestablement contemporain du gros-œuvre (voir p.14) ; de plus, ces arcades ne se prolongeaient pas extérieurement pas un mâchicoulis en encorbellement, mais elles étaient clôturées par des cloisons en petit appareil.

L'examen intérieur met en évidence une série de douze niches pratiquées dans le mur de la tour : ces niches étaient indépendantes les unes des autres, formant de toute évidence douze latrines dont les conduits verticaux étaient ménagés dans les trois mâchicoulis sur arc du niveau inférieur.

Pour autant, le niveau 5 de cette tour n'est pas sans présenter des anomalies importantes. On note d'abord une reprise manifeste de tout l'angle sud, au-dessus de la grande arcade brisée de la face ouest ; les assises marquent de nets décrochements autour de la baie en lancette à double ébrasement. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu ici une reconstruction liée à un événement destructeur, tel qu'un tremblement de terre.

Une autre anomalie se remarque au nord-est : en effet, les parements de niveau 5 sont marqués par un léger décrochement, comme s'il y avait eu une interruption de chantier, et une reprise sur un plan légèrement différent.

Les dispositions intérieures. La tour possède deux portes vers l'intérieur, la plus au nord résultant d'un percement tardif. La porte sud donne accès à la salle intérieure, ainsi qu'à un petit escalier en vis montant à la terrasse. Intérieurement, la salle trapézoïdale est voûtée en berceau brisé ; elle possède au sud une fenêtre en arc brisé à ébrasement interne et externe dans la partie remaniée, et au nord une fenêtre rectangulaire. Elle est prolongée par une petite annexe située au nord-est, au-dessus du saillant à bretèche du niveau 4. Primitivement, cette annexe n'était sans doute pas séparée de la salle principale : un mur percé d'une porte en berceau brisé, ajouté *a posteriori*, a permis d'isoler une petite salle éclairée par une meurtrière.

La fonction de cette salle était de desservir les douze niches de latrines destinées à la garnison habitant le niveau 5. La séparation de la petite salle au nord-est, commandant trois niches sur les douze, peut être interprétée comme l'isolation d'un espace d'hygiène réservé, peut-être pour les dignitaires.

Contrairement à tout ce qui a pu être écrit jusqu'à présent, l'ensemble des fonctions présentes dans cette salle date de l'époque franque.

La tour E

Aspect extérieur. La tour E présente extérieurement un plan semi-circulaire qui prend naissance dans le glacis en parfaite cohérence avec celui-ci. Son parement est réalisé en pierres lisses d'appareil, d'une hauteur d'assises de 40 à 50 cm. On ne reconnaît qu'un seul niveau défensif, pourvu de trois archères à fente simple, sans étrier inférieur, ni demi-cône supérieur. Côté intérieur, le demi-cercle se prolonge par un bâtiment rectangulaire, dont chaque face est percée d'une grande arcade en arc brisé fermée par un mur-diaphragme. Le mur oriental se prolonge sur quelques mètres pour former la limite d'une annexe rectangulaire accolée au nord de la tour ; cette annexe s'ouvre également par deux arcades sur l'extérieur.

Dispositions internes : le bâtiment rectangulaire. Intérieurement, la tour et son prolongement rectangulaire forment un seul volume ; cependant, l'examen des maçonneries montre que l'ensemble n'est pas unitaire dans sa chronologie, loin s'en faut. On peut distinguer deux éléments très distincts. Le premier est reconnaissable à la base du bâtiment rectangulaire par des maçonneries débordant sur l'élévation des murs, formant l'enveloppe d'un bâtiment primitif aux murs plus épais que les murs actuels. Lorsqu'on examine l'angle sud-est, on décèle les restes d'un arc ogive semblant prouver que le couverturement originel du bâtiment fut réalisé par une voûte d'ogives. Au-dessus, la maçonnerie est amincie, et reçoit une voûte d'arêtes dont les naissances sont bien plus hautes que le départ de l'arc ogive.

À l'angle nord-est a été ajouté après coup un escalier en vis menant à la terrasse supérieure. L'arcade nord est fermée par un mur percé d'une porte qui semble moderne ; on peut penser que primitivement, elle n'était pas fermée et permettait une communication directe avec l'annexe nord.

L'arcade sud est elle aussi fermée par un mur, dans lequel est ménagée une latrine tardive dont le conduit descendait au travers de la voûte, et traversait au niveau 4 une cloison. Cette disposition paraît moderne, sans doute liée aux réaménagements tardifs du château à l'époque moderne. Enfin le mur de l'arcade ouest était percé d'une porte formant l'accès primitif du bâtiment ; ce mur est aujourd'hui assez ruiné.

Paul DESCHAMPS pensait que ce bâtiment rectangulaire constituait l'élévation primitive de la tour E de la première enceinte, et c'est ainsi qu'elle est figurée dans le plan de F.ANUS⁽²⁴⁾. On peut penser effectivement que les bases et les restes de voûte d'ogive remontent à cette époque ; mais l'élévation du bâtiment est postérieure.

Les dispositions internes de la tour. Les murs latéraux du bâtiment rectangulaire passent au revers des deux piliers qui supportent l'arcade brisée délimitant le demi-cylindre, prouvant le caractère postérieur de la tour. Les murs intérieurs sont bâtis dans une maçonnerie médiocre tranchant nettement avec la maçonnerie externe.

L'intérieur de la tour est voûté en berceau brisé ; trois archères sont percées dans les murs au fond de niches en berceau bisé. Il s'agit d'archères à ébrasement triangulaire à linteau intermédiaire sur coussinets inversés (type 9c), pourvues d'une légère plongée. On retrouve ici le même type d'ébrasements que dans les archères des première et deuxième section de la gaine, mais ils sont ici incontestablement en situation d'origine.

La courtine E-F aux niveau 5 et 6

La courtine E-F est pratiquement la seule courtine en élévation des deux fronts est et ouest ; elle donne une bonne indication sur ce que furent être les hauts de la forteresse à la fin du Moyen Âge (Photo67).

Aspect extérieur. Elle se présente extérieurement en appareil régulier de pierres moins soigneusement taillées que celles des tours E et F ; au raccord avec la tour E, les assises ne sont pas en continuité avec celles de la tour, mais l'irrégularité n'est pas telle que l'on puisse en tirer des conclusions définitives.

Vers le sud, l'élévation primitive de la courtine est interrompue au profit d'un segment bâti légèrement en retrait ; Paul DESCHAMPS avait montré, à l'aide d'une inscription située au revers, que ce segment résulte d'une réparation effectuée en 1301-1302⁽²⁵⁾.

⁽²⁴⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 208].

⁽²⁵⁾ Voir *supra*, chapitre historique.

La partie supérieure de la muraille résulte d'une surélévation générale consécutive à cette réparation : en effet, les assises les plus hautes sont continues, grâce à un encorbellement situé au-dessus de la partie restaurée en retrait.

On distingue deux niveaux défensifs sur cette élévation. Le premier (niveau 5), se situe exactement au-dessus du raccord entre le glacis et l'élévation verticale de la courtine : les bases de certaines archères sont d'ailleurs ménagées dans la partie supérieure du glacis. Au-dessus se trouve un niveau (niveau 6) avec des archères plus courtes entre lesquelles s'intercalent des créneaux rectangulaires. Il devait exister plus haut un troisième niveau, celui du chemin de ronde, dont le parapet n'existe plus.

Les dispositions intérieures. L'élévation intérieure révèle immédiatement deux phases de construction, puisqu'elle consiste en un premier niveau appareillé en un mélange de moellons clairs et sombres, surmonté d'un second niveau où domine le calcaire, taillé en blocs assez réguliers, tranchant nettement sur l'appareil inférieur.

Le premier niveau est constitué par une galerie voûtée, en partie ruinée, qui s'ouvrait vers la terrasse par des portes rectangulaires très simples. De façon régulière sont ménagées des archères à ébrasement triangulaire couvert de linteaux amortis par des coussinets à quarts de rond inversé (type 9d). Je pense que l'aménagement du couloir, et son voûtement, sont postérieurs à la construction de la courtine ; cependant, les indices en faveur de cette hypothèse ne sont pas absolus. Aucune communication n'existe avec la tour *E*.

À l'extrémité sud, un escalier accessible par une porte en arc brisé donne sur le niveau supérieur, très ruiné. Il s'agit d'un second couloir voûté, s'éclairant vers l'intérieur par des portes couvertes en arc surbaissé ; on peut se demander si elles étaient destinées à communiquer avec une structure de bois disparue, mais toute trace en est effacée. La voûte s'est écroulée sur plus de la moitié de la longueur de la gaine ; à l'extrémité nord, on peut noter un raccord qui montre une réparation au contact avec la tour *E*, et remarquer que la voûte ne faisait que s'appuyer à la tour.

Le couloir était pourvu d'ouvertures défensives sur l'extérieur, alternativement créneaux rectangulaires et archères à ébrasements triangulaires, simplement couverts de linteaux. Il s'agit d'un type d'archères totalement inconnu dans le reste du site, qui semble attester d'une époque tardive par rapport au reste de l'édifice.

L'aile orientale au niveau 5

L'aile orientale du château haut se compose, au niveau 5, de deux parties distinctes par leur état de conservation ; on peut penser cependant qu'il n'existait pas, au Moyen Âge, de distinction entre ces deux parties.

La première, la mieux conservée, se trouve au sud-est, donnant sur la grande terrasse située au dessus du magasin \mathcal{K} . Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire appareillé en pierres calcaires irrégulières, décomposé en cinq chambres de tailles diverses. Chacune des chambres était desservie par une porte individuelle, rectangulaire à linteau monolithe. Chacune des chambres était voûtée d'arêtes ; leur cloison vers l'est semble avoir été située en retrait du parement de l'enceinte primitive, délimitant peut-être une galerie voûtée comme il en existait sur le front ouest.

On peut sans grande crainte d'erreur attribuer ces chambres voûtées à l'époque musulmane, tant par leur appareil que par leur style. Il s'agissait sans aucun doute de chambres d'officiers de garnison.

Plus au nord, une salle ménagée au-dessus du passage d'entrée devait avoir un rôle particulier ; elle donnait sur deux chambres carrées ménagées au-dessus des deux tourelles carrées encadrant l'entrée du château primitif. Entre les deux chambres carrées se trouvait la coulisse de la herse, le vide de l'assommoir, ainsi que le grand passage à ciel ouvert surveillé par la terrasse de la tour \mathcal{B} .

On trouve ensuite une salle voûtée d'arêtes, possédant deux ouvertures vers l'extérieur, de taille plus grande que les chambres de la partie sud ; au-delà, les chambres constituant la partie septentrionale de l'aile orientale sont presque totalement ruinés, mais il n'est pas impossible d'y matérialiser au moins deux campagnes de construction différentes.

En conclusion, l'examen du onzième secteur du château haut aux niveaux 5 et plus, formé par l'ensemble des bâtiments des ailes occidentale et orientale, montre un grand nombre d'interventions :

➤ *Les éléments les plus anciens sont le niveau haut de la chapelle (tour \mathcal{C}) et quelques substructions des murs de la salle de la tour \mathcal{E} . Ils datent des époques les plus anciennes du château des Hospitaliers (phases F1 et F2).*

➤ *L'élévation de la tour \mathcal{D} est probablement contemporaine de la construction de la chapelle ; elle est en tout cas antérieure à la grande phase de construction de la seconde enceinte, quoique certaines reprises aient pu intervenir par la suite. Cette tour était destinée à abriter les latrines de la garnison au niveau 5.*

➤ *L'élévation de la tour \mathcal{E} est postérieure ; on peut supposer qu'elle est franque, non sans quelques doutes en raison du caractère des archères. Il n'est pas impossible, à ce stade, d'imaginer une reconstruction à la première époque musulmane à l'aide de pierres franques (phase In1). Il en va de même du niveau 5 de la courtine \mathcal{E} - \mathcal{F} .*

➤ *La courtine \mathcal{E} - \mathcal{F} fut transformée à l'époque musulmane par adjonction à son revers d'une gaine voûtée.*

➤ *Plus tard encore, la courtine fut surélevée par un chemin de ronde à archères et créneaux, alors que l'on reconstruisait à l'est des bâtiments destinés aux officiers de la garnison.*

➤ *La dernière phase fut sans doute la seconde surélévation de la courtine \mathcal{E} - \mathcal{F} , avec le voûtement d'une gaine au revers de l'ancien chemin de ronde, et la construction au-dessus d'un nouveau parapet disparu.*

Le douzième secteur : Le « donjon » formé par les tours \mathcal{F} , \mathcal{G} et \mathcal{H} , et les salles r et s

Le dernier secteur du château est sans doute, de tous les secteurs, l'un des plus homogènes dans sa conception et dans sa mise en œuvre. Il s'agit d'un ensemble formé par la tour \mathcal{F} , la tour \mathcal{G} et la tour \mathcal{H} , et par les bâtiments qui les relient ; son programme est remarquable du fait de son extrême ductilité de niveau à niveau.

L'aspect extérieur du « donjon »

On est frappé, dans la vision extérieure du monument depuis le sud, par le caractère de puissance qui se dégage. Comme sur la face ouest, le glacis s'impose, agrandi puisqu'il naît dans le réservoir situé entre la troisième enceinte et la seconde. Le glacis décrit une partie droite, puis marque un angle pour se raccorder à la tour \mathcal{A} monumentale décrite plus haut (voir p.2) ; il englobe le niveau 4 avec sa gaine voûtée. C'est à ce niveau que naissent les tours flanquant ce secteur : la tour \mathcal{F} , cylindre mince largement dominée par la base de la tour \mathcal{G} , et celle de la tour \mathcal{H} ; mais, contrairement au front ouest, le glacis est plus imposant encore, puisqu'il englobe aussi le niveau 5, s'élevant jusqu'au niveau 6 (Photo61 ; Photo62).

Glacis et tours sont bâtis dans un superbe appareil de pierres de taille à la stéréotomie parfaite, en particulier aux raccordements courtes et tours ; les assises, de près de 50 cm de hauteur, sont faites de pierres uniformément lisses, sans traces de

bossage. Cependant, comme on a pu le noter en étudiant la tour \mathcal{A} , la continuité des assises avec les assises à bossages de la tour \mathcal{A} est parfaite, prouvant que les divers éléments sont contemporains.

La tour \mathcal{F} . La tour \mathcal{F} monte verticalement depuis sa base, prise dans le talus. On y reconnaît une archère frontale au niveau 5, couronnée d'un demi-cône, et une fenêtre rectangulaire à l'ouest. Un léger ressaut marque le passage entre niveau 5 et niveau 7 ; au-dessus, l'appareil régulier est marqué par les stigmates de six archères d'une longueur de deux assises et demi, bouchées lors d'un réaménagement de la tour déjà mis en évidence par Paul DESCHAMPS ⁽²⁶⁾. Une septième archère a été remplacée, à l'angle sud-est, par une grande fenêtre en arc brisé à double rouleau ; côté nord, une huitième a été remplacée par une porte donnant sur les hauts de la courtine $\mathcal{E}\text{-}\mathcal{F}$.

La courtine $\mathcal{F}\text{-}\mathcal{G}$. Il ne reste que des vestiges de la courtine au-dessus du glacis, c'est-à-dire au niveau 6. On décèle extérieurement la présence de six archères à fente mince, de deux assises et demi de hauteur, disposées de façon régulière dans la courtine.

La tour \mathcal{G} . L'élévation de la tour \mathcal{G} , à partir du niveau 6, se situe en retrait de sa base dans le talus qui constitue le niveau 5. Ce niveau constitue d'une certaine façon une sorte d'énorme fausse-braie pour l'élévation supérieure, s'assimilant à un dispositif reconnu à Qal'at al-Marqab pour la tour nord-est du château ⁽²⁷⁾. Au niveau 5 existe une grande archère frontale ; au niveau 6 existait une circulation ceinturant la tour \mathcal{G} , pourvue d'un parapet à archères et créneaux qui prolonge celui de la courtine $\mathcal{F}\text{-}\mathcal{G}$.

De l'extérieur, on peut voir, en retrait, l'élévation de la tour aux niveaux 6 et supérieurs. Elle est marquée par une archère frontale de trois assises de hauteur, couronnée d'un demi-cône, et latéralement par deux fenêtres rectangulaires à meneau sous arc de décharge segmentaire, avec tympan sculpté sur lequel on reviendra.

La courtine $\mathcal{G}\text{-}\mathcal{H}$. Cette courtine est la mieux conservée de tout le front sud, sur son segment regardant le sud-est. On y reconnaît, au-dessus du glacis, un parapet à archères et créneaux rectangulaires au niveau 6 ; ce parapet a été surélevé par la suite, les créneaux étant surmontés par trois assises de maçonnerie. Ceci se confirmera dans l'étude interne.

L'élévation intérieure du « donjon » (façades nord sur cour)

(Photo69)

Le niveau 5 intérieur est constitué par un ensemble de terrasses situé au-dessus des bâtiments du niveau 4. La terrasse la plus basse est celle du magasin \mathcal{K} ; elle est bordée à l'ouest par la terrasse de deux mètres plus haute des salles « entre deux peaux » qui s'étendent jusqu'aux courtines. Au sud, cette terrasse haute se prolonge au-dessus du « saut de loup », avec un mur intérieur percé de trois soupiroux (voir p.14). Vers l'est, elle est de niveau avec les chambres d'officiers qui constituent le niveau 5 de l'aile est. À l'ouest, la tour \mathcal{F} , la salle s et la tour \mathcal{G} communiquent de plain pied avec la terrasse haute des bâtiments « entre deux peaux » ; au contraire, la salle r et la tour \mathcal{H} communiquent avec la terrasse basse du magasin \mathcal{K} . Ceci n'est pas lié à une césure chronologique, mais sans doute à une différence fonctionnelle des hauteurs de voûtes du niveau 4 dans les deux ailes primitives.

L'élévation de la tour \mathcal{F} . La première séquence depuis l'ouest se trouve constituée par la tour \mathcal{F} , avec un parement de pierres de taille percé d'une grande arcade au niveau 5. Les maçonneries, à ce niveau, présentent un caractère relativement médiocre, tranchant assez nettement des parties plus hautes ; ceci peut être dû au fait que cette face était englobée dans des bâtiments postérieurs dont les charpentes ont détérioré l'appareil primitif.

Au-dessus, la qualité des parements est nettement meilleure ; on reconnaît une fente d'éclairage pour l'escalier en vis interne, et la porte du niveau 7 donnant sur le chemin de ronde de la courtine $\mathcal{E}\text{-}\mathcal{F}$. Un examen attentif des parement du bâtiment voisin permet, en outre, de mettre en évidence l'existence d'une échauguette circulaire sur deux contreforts perpendiculaires à l'angle nord-est ; le contrefort nord a été prolongé lors de la surélévation du bâtiment s , alors que le contrefort oriental a été englobé dans la maçonnerie.

L'élévation de la salle s . Lui succède une seconde séquence, constituée par l'élévation de la salle s ; elle est marquée par une avancée sur le nu de la tour \mathcal{F} , et un raccord à angle aigu avec la tour \mathcal{G} . Cette façade présente des signes évidents de reprise.

En examinant son raccord sur l'élévation de la tour \mathcal{F} , on constate une excellente solidarité jusqu'à la treizième assise, dans la zone de parement médiocre de la tour \mathcal{F} . Au-dessus, les assises se désolidarisent, pour ne redevenir continues qu'à la vingt quatrième assise de la tour \mathcal{F} . Or c'est exactement à ce niveau qu'à l'extrémité occidentale de la salle s , un coup de sabre permet d'identifier le contrefort d'angle qui vient d'être évoqué.

⁽²⁶⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 190 ; 210].

⁽²⁷⁾ Voir *infra* le chapitre consacré au Marqab.

Le raccord sur la tour *G* montre une excellente solidarité des maçonneries jusqu'à la quatorzième assise. Au-dessus, la maçonnerie de la salle *s* est collée à celle de la tour *G* ; ce collage est d'autant plus évident que le mur nord vient obturer la fenêtre occidentale de la tour *G* au niveau 7. On note enfin, dans l'examen du parement, une évidente différence de modules de pierres au-dessus de la naissance du contrefort de la tour *F* (niveau 7b), expliquant le coup de sabre qui a permis sa mise en évidence.

Les ouvertures, dans ce mur, sont constituées par une grande arcade au niveau 5, assez similaire à celle de la tour *F*. Au niveau 6, légèrement décalée, se trouve une porte couverte d'un arc brisé à double rouleau irrégulier, insérée dans la maçonnerie préexistante, communiquant avec des structures charpentées appuyées contre le mur ; une grande fenêtre couverte en arc brisé, également réinsérée *a posteriori*, est percée vers l'est. Plus haut, au niveau 7b, niveau de surélévation, le mur est percé de deux fenêtres rectangulaires.

La tour *G*. La tour *G* présente une superbe élévation sur la cour intérieure (Photo70). Au niveau 5, on y trouve une porte couverte en arc brisé, encadrée par deux fenêtres hautes rectangulaires ; à l'angle nord-est, une porte rectangulaire est en partie masquée à la base par un escalier plaqué contre la façade. Exactement au-dessus de la première porte, une grande fenêtre rectangulaire à meneau sous arc de décharge plein cintre semble marquer la présence d'un niveau indépendant.

Au-dessus, au niveau 7, deux fenêtres à meneau chanfreiné sont disposées sous des arcs de décharge segmentaires ; les deux demi-linteaux de chacune des fenêtres sont gravés de lancettes décaissées au contour festonné, au centre desquels se trouve un motif géométrique (une fleur) sculpté en haut relief.

Sur les faces latérales existent deux fenêtres identiques ; celle de l'ouest a été restaurée après l'étude de Paul DESCHAMPS. On note enfin la présence d'un léger ressaut entre le niveau 5 et le niveau 7 ; ce ressaut correspond exactement, à l'est, à la dernière assise de cohérence entre la salle *s* et la tour *G*.

La salle *r*. Le reste de l'élévation du « donjon » est difficile de lecture dans son élévation sur cour. En effet, cette lecture est perturbée par l'imbrication des maçonneries d'un escalier montant depuis la terrasse haute jusqu'au niveau 6, d'un autre escalier montant depuis la terrasse basse sur la terrasse haute au-dessus d'un berceau plein cintre couvrant l'intervalle entre tour *G* et bâtiment *K*, et les restes d'un escalier montant depuis le niveau 4 au niveau 5 en longeant le bâtiment de la salle *r*.

Depuis la tour *G*, le mur primitif est partiellement masqué par l'escalier menant à la terrasse du niveau 6, ménagé sur une arcade en berceau brisé. Ce mur primitif possède une fenêtre rectangulaire à meneau en partie obturée par l'arcade et l'escalier, garantissant que celui-ci est postérieur. On note, dans ce mur, une sorte de niche qui, à première vue, pourrait ressembler à un ébrasement d'archère, mais qui paraît avoir été pratiquée *a posteriori*.

Le reste de l'élévation sur cour de la salle *r* est au nu de l'escalier, et correspond au mur inférieur ; une grande arcade brisée donne accès à la salle intérieure de la salle. Cette salle *r* fait corps, à son extrémité orientale, avec la tour *H*. Celle-ci est de hauteur moindre que les deux autres, puisqu'elle ne possède qu'un niveau voûté, le niveau 6.

Les dispositions intérieures : niveau 5 (N&B37)

Le tour *F* et la salle *s*. Comme on l'a vu, toutes deux sont accessibles chacune par une grande arcade depuis la terrasse haute. La salle de la tour *F* est carrée, voûtée en berceau brisé ; elle possède en axe une archère à ébrasement triangulaire ménagée sous une voussure en arc brisé accessible par le tireur (type 4). Vers l'ouest, une fenêtre rectangulaire est ménagée dans une niche étroite couverte en berceau brisé ; il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'une latrine.

La salle *s* voisine est rectangulaire, voûtée en berceau brisé parallèle à la courtine. On y trouve deux archères sous niche en arc brisé, à ébrasement triangulaire ménagé surmonté d'une voussure en demi-cône (type 3) de facture similaire à celles du niveau inférieur dans cette zone.

On distingue au fond de la salle, dans le mur de la tour *G*, une grande arcade en arc brisé bouchée qui ne se retrouve pas à l'intérieur de la tour *G*. Il est probable qu'il s'agit d'une arcade fonctionnelle, plus que d'un passage bouché ; cependant, le doute reste permis, et pointe à nouveau sur l'évolutivité des programmes dans la construction du « donjon ».

L'accès à la tour *G*. Le niveau 5 de la tour *G* ne reprend pas le plan du niveau 4 ; en effet, la tour a un plan en U dont la face plane est construite assez nettement en retrait de la façade du niveau 4, alors que le demi-cercle s'avance largement au-devant de la pointe de la tour primitive⁽²⁸⁾. Le retrait du mur nord du niveau 5 sur le niveau 4 fut conçu de façon intention-

⁽²⁸⁾ L'ouvrage de DESCHAMPS, et les plans de F.ANUS, sont faux en ce qui concerne la tour *G* : en effet, l'architecte n'a pas décelé le retrait de la façade du niveau 5 sur celle du niveau 4, ce qui a conduit l'archéologue à des conclusions fausses quant aux dispositions de l'accès. Voir en particulier [DESCHAMPS, 1934 : 211], où l'auteur affirme que la

nelle : il s'agissait d'un passage large de plus d'un mètre, permettant d'accéder depuis la terrasse haute du bâtiment « entre deux peaux » de l'ouest à la porte de la tour *G*. C'était donc l'accès primitif de cette tour aux niveaux 5 et plus : contrairement à ce que pensa Paul DESCHAMPS, il n'existait pas dans cette phase primitive de bâtiment *K*, et donc encore moins de « saut de loup » (voir p.14). Les Chevaliers accédaient donc depuis la terrasse ouest à la porte de la salle du niveau 5 de la tour *G* par cet étroit passage ménagé sur le haut du mur de la tour identifiée au niveau 4.

La salle de la tour *G* au niveau 5. Par une porte de plain pied avec ce passage, on accède à l'intérieur de la tour, qui présente un plan pentagonal proche du trapèze ; la salle est voûtée en berceau. Elle est éclairée par les deux fenêtres hautes rectangulaires mentionnées plus haut ; il est probable qu'il existait une mezzanine, faute de quoi la grande fenêtre à meneau surmontant la porte ne s'expliquerait pas. Dans le mur de fond s'ouvre une archère à ébrasement triangulaire de type 4, et un couloir coudé situé dans l'angle sud-est mène à une latrine à fosse. On note, à l'angle nord-est, un renforcement bouché prévu pour déboucher dans un escalier mural ménagé en face orientale.

La question de l'escalier primitif vers le niveau supérieur. Si l'on revient à l'extérieur, sur le petit passage ménagé au nord, on accède après quelques marches à une porte donnant sur un escalier bouché ménagé dans la face orientale de la tour. Quelques marches subsistent, mais l'escalier a été bouché ; au niveau supérieur (niveau 6), on reconnaît sur la face nord-est de la tour *G* le débouché primitif de l'escalier, constitué par une porte étroite surmontée d'un linteau⁽²⁹⁾. Mais cette porte, à peine construite, fut bouchée par des pierres qui ont exactement les mêmes caractéristiques que celles qui forment les piédroits ; même hauteur d'assise, même mise en œuvre, au point qu'au premier abord, l'on ne s'aperçoit pas de sa présence. Il est manifeste qu'il y eut ici un changement de programme, durant la construction de l'édifice : la solution de l'escalier intérieur fut abandonnée au profit d'un escalier externe ; c'est lors de ce changement de programme que fut édifiée l'arcade supportant un escalier longeant la salle *r*, même si le massif de départ de cet escalier a été refait à l'époque musulmane, lorsque le « saut de loup » a été voûté.

La salle *r*. La salle *r* est l'une des plus curieuses réalisations du « donjon » ; en effet, sa conception interne n'a rien à voir avec l'aspect externe distinguant une courtine *G-H* et une tour *H*. L'architecte a créé, au revers de la carapace, une salle trapézoïdale aux voûtes d'arêtes retombant sur des piliers rectangulaires. Vers le sud, c'est-à-dire vers l'attaque, la salle est pourvue d'archères sous niche à ébrasements surmontés de demi-cônes (type 3) ; l'une d'entre elles se trouve dans une longue niche longeant la tour *G*.

Vers l'est s'ouvriraient deux fenêtres surmontant les belles fenêtres à voussures en arc brisé du niveau 4 : malheureusement, au niveau 5 elles ont été totalement dépecées de leurs ébrasements extérieurs. Enfin, vers le nord, j'ai déjà cité la grande arcade permettant la communication avec la terrasse ; une autre arcade permettait la communication avec l'aile est. On trouve enfin, au nord-ouest, une fenêtre haute rectangulaire à meneau. On a vu qu'elle a été partiellement obturée par l'escalier sur arcade montant à la terrasse du niveau 6, qui date de la surélévation de la tour aux niveaux 6 et plus.

Il pourrait sembler, en conséquence, que la salle *r* ait été construite préalablement au réaménagement de l'accès au niveau 6, c'est-à-dire au remplacement de l'escalier intérieur à la tour *G* par le grand escalier extérieur qui condamne en partie la grande fenêtre à meneau. Cependant, cette explication est sans doute encore trop simpliste : le retrait et l'arcade du mur nord-ouest de la salle *r* ne peut se comprendre qu'en fonction de l'escalier extérieur sur arcade. Aussi, je pense en définitive que la salle *r* fut édifiée alors même que l'on murait l'ancien escalier intérieur, et qu'on le remplaçait par l'escalier sur arcade, sans grand souci de cohérence entre le parti interne (grande fenêtre à meneau) et l'arcade l'obturant en partie. Il s'agit, à mon avis, d'un aménagement de circonstance, où le souci d'offrir un accès plus commode au niveau 6 l'emporta sur la fonctionnalité de l'ouverture de la salle *r*.

Les dispositions intérieures : tours *G*, *H* et terrasses aux niveaux 6 et plus

(N&B38 ; N&B39 ; N&B40 ; N&B41)

Le niveau 6, et les niveaux supérieurs du « donjon » ne sont accessibles que par une seule voie : le grand escalier extérieur sur arcade ménagé le long de la salle *r*. Rappelons que, primitivement, cet escalier n'existait pas, puisque l'escalier primitif était intérieur à la tour *G* et qu'il fut bouché lorsque l'on construisit la salle *r*. L'escalier extérieur qui le remplaça n'était accessible, comme ce dernier, que grâce au retrait du niveau 5 sur le niveau 4, depuis la terrasse haute ouest : c'est dire à quel point l'accès était restreint pour cette partie réservée. On peut penser que l'architecte préféra cette solution, qui mettait l'escalier sous la surveillance de la terrasse du niveau 6 ménagée au-dessus de la salle *r* : en effet, l'escalier mural initialement prévu à l'est de la tour *G* aurait débouché directement dans la salle haute de celle-ci, disposition moins favorable à la défense, mais aussi peu opportune au plan des communications.

La tour *H* (niveaux 6 et 7b). De la terrasse du niveau 6, on accède de plain pied à la salle intérieure haute de la tour *H*, par trois portes (deux couvertes en arc très surbaissé, et une couverte d'un linteau rectangulaire). Une quatrième porte existait

porte du niveau 5 a été rapportée à l'époque musulmane, en raison de la présence du « saut de loup », ce qui est totalement erroné.

⁽²⁹⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 212], place le débouché « sous la fenêtre est de la tour ». L'archéologue l'avait donc identifié, sans pour autant que ceci s'exprime dans les plans de F.Anus.

plus au sud ; elle a été bouchée lorsqu'a été construite la galerie de défense sud, et n'a pas été réouverte après la destruction de cette galerie.

Cette disposition d'origine tend à faire penser qu'il y eut une partition interne répondant à ces quatre entrées distinctes ; on peut se demander s'il n'y a pas ici un indice de fonction résidentielle pour l'étage. Le plan de la salle est extrêmement curieux, puisque l'architecte a réservé un énorme pilier occupant la moitié de la largeur (Photo71) ; on ne saisit pas la fonction de cette masse, qui n'était pas nécessaire pour contrebuter les voûtes de la salle. L'architecte avait-il en tête un projet de surélévation, et lequel ? Le voûtement est assez complexe, avec des voûtes d'arêtes retombant aux angles de niches rectangulaires ou trapézoïdales. Il n'existe qu'une archère, frontale, à ébrasement triangulaire de type 5c ; juste à côté s'ouvre une petite latrine.

À l'angle nord-ouest, une porte surélevée mène à un escalier qui débouche sur la terrasse de la tour au niveau 7b.

La terrasse et ses défenses (niveaux 6 et 7). La grande terrasse du niveau 6 se décompose en deux parties : la terrasse au-dessus de la salle *r*, et celle au-dessus de la salle *s* ; elles sont reliées par l'étroit chemin de ronde circulaire qui ceinture au sud la tour *G*. On trouve, côté sud-est, une courtine relativement bien conservée, qui permet de restituer le parti de défense de ce secteur. Cette courtine est percée, au niveau 6, d'archères dont l'ébrasement triangulaire est couvert d'un simple linteau de deux assises de hauteur à l'intérieur, pour trois assises à l'extérieur ; entre les archères sont des créneaux déjà observés à l'extérieur. Ces créneaux étaient primitivement découverts. On ne retrouve plus, sur les autres parties de la terrasse, que les premières assises de ce parapet primitif ; au raccord avec la tour *F*, la continuité est parfaite, de telle sorte que l'on peut affirmer qu'il est contemporain du glacis et des tours.

Côté est, entre les tours *G* et *H*, on reconnaît au-dessus du parapet primitif une surélévation, qui a eu pour conséquence de fermer verticalement les créneaux ; cette surélévation était percée d'archères, comme en témoigne le reste d'un ébrasement proche de la tour *H*. Il est donc probable que fut construit un couloir voûté au niveau 6, pour porter le nouveau chemin de ronde, comme cela avait été pratiqué dans la courtine *E-F* au niveau 5 ; ceci explique le bouchage de la quatrième porte de la tour *H*. Rien, en revanche, n'indique si ce dispositif à deux niveaux se prolongeait autour de la tour *G*.

La tour *G* (niveau 7). On accède au niveau supérieur de la tour *G* par un petit escalier extérieur venant de la terrasse du niveau 6. La porte passée, un escalier ménagé dans l'épaisseur du mur oriental mène à la terrasse. Il est intéressant de remarquer qu'il n'y avait aucune connection interne entre le niveau 5 et le niveau 7 de la tour (qui ne possède pas de niveau 6). En effet, l'escalier intérieur originel débouchait sur la terrasse au niveau 6 ; il fallait donc sortir sur la terrasse pour emprunter ensuite l'escalier menant au niveau 7. Après le bouchage de l'escalier intérieur, la communication fut concentrée sur l'escalier externe ménagé sur arcade. Cette partition très nette traduit certainement une affectation toute aussi nette des niveaux : le niveau 7 de la tour *G* était un niveau réservé aux dignitaires.

La salle du niveau 7 reprend un plan d'ensemble proche de celui du niveau 5 ; voûtée en berceau brisé, elle est abondamment éclairée par deux fenêtres au nord, une fenêtre à l'est et à l'ouest (Photo72). Ces fenêtres sont percées au fond de niches voûtées en berceau surbaissé, pourvues de coussièges ; chacune des demi-fenêtres pouvait être fermée par un cadre, le verrouillage étant assurée par des colombes placées au revers de meneaux.

Enfin cette salle comporte, à l'angle sud-est, une latrine, et au sud une grande archère de type 4. Il est manifeste, par tous ses caractères, que la salle a joué un rôle central dans la vie de la communauté Hospitalière ; on peut penser à une salle multifonctionnelle pouvant servir aux repas, aux réunions. Cependant, ses dimensions n'étaient pas telles qu'elle puisse accueillir la soixantaine de chevaliers qui sont mentionnés par les textes : il est probable qu'elle était destinée aux frères dirigeant la communauté, le châtelain, prieur et les officiers, ce qui correspond au programme très « élitiste » de son accès.

Les dispositions intérieures : salle *t* et tour *F* aux niveaux 6 et plus

(N&B38 ; N&B39 ; N&B40 ; N&B41 ; Photo73)

La salle *t* (niveaux 6 et 7b). La salle *t* est située au-dessus de la salle *s*. On a eu l'occasion, en examinant l'extérieur, de constater que le mur du niveau 6 a été percé, à l'époque musulmane, d'une porte et d'une fenêtre, et que le niveau supérieur résulte d'une surélévation d'époque musulmane également.

Intérieurement, cette salle prend appui sur la terrasse et sur son parapet sud. Elle était voûtée en berceau brisé, qui fut collé à la face orientale de la tour *F* et à la face occidentale de la tour *G* ; on reconnaît encore, malgré la ruine de la voûte, l'épure gravée du berceau sur le mur de cette tour. Le mur nord de la salle vient buter dans la fenêtre occidentale de la tour *G* au niveau 7, garantissant une date postérieure pour ce mur.

La grande porte percée à l'est à l'époque musulmane permettait un accès direct depuis les terrasses de la cour intérieure, grâce à un escalier extérieur édifié dans les structures appuyées aux maçonneries ; les traces d'empochements des marches sont encore visibles dans le mur. Cet accès direct évitait le cheminement trop long par l'escalier longeant la tour *G*, la terrasse du niveau 6, et le chemin de ronde ceinturant la tour *G*.

Au-dessus de la salle voûtée du niveau 6 se trouvait une seconde salle voûtée (niveau 7b), élevée postérieurement encore, comme en témoigne la différence d'appareil et la facture des fenêtres simplement rectangulaires. Elle était accessible par l'escalier intérieur de la tour *F* ; au niveau 7b, le mur oriental de la tour *F* fut entièrement repris pour accueillir un petit couloir conduisant depuis l'escalier à une grande porte en arc brisé desservant la salle. À côté demeure une niche à usage probable de lavabo.

Ces deux salles constituaient probablement les appartements du gouverneur du *Crac* à l'époque musulmane, celui-ci ne se contentant sans doute pas de la chambre du prieur Hospitalier qui se trouvait dans la tour *F* accolée.

La tour *F* (niveaux 6, 7, 7b et 8). La tour *F* ne comprend qu'un seul niveau couvert. Il est accessible par un escalier en vis intérieur, desservi par une porte rectangulaire sommée d'un décaissement en arc brisé simulant un arc de décharge ; sur le linteau sont sculptées deux fleurs en haut relief.

À côté de la porte se trouve une niche rectangulaire qui semble prouver que, dès l'époque franque, la salle *t* du niveau 6 avait une vocation résidentielle.

L'escalier en vis mène à la salle du niveau 7, appelée depuis C.ENLART le « Logis du Maître » ; il s'agit de la salle la plus décorée de l'ensemble de l'édifice, et il est amusant de noter que, du temps de Paul DESCHAMPS, à l'époque où le château abritait encore un village, cette salle servait de demeure à l'un des plus riches habitants du village, perpétuant ainsi un usage vieux de six siècles⁽³⁰⁾.

On a vu que cette salle était primitivement pourvue d'archères (voir p.22) ; celles-ci sont bouchées extérieurement, et leurs ébrasements ne sont pas visibles à l'intérieur, ce qui prouve que peu après la construction, voire en plein chantier, le parti de cette salle, purement défensif primitivement, fut modifié pour devenir purement résidentiel. La salle circulaire est voûtée d'ogives « à la Plantagenêt » : la voûte fonctionne comme une coupole en demi-sphère, sous laquelle est bandée une croisée d'ogives à vocation essentiellement décorative. Ces ogives retombent sur quatre colonnettes à chapiteaux : ceux-ci sont abondamment ornés de feuillages et de frises plaqués à la corbeille, très proches dans leur inspiration des chapiteaux de la *grande salle J* (Photo75) ; à la suite de Paul DESCHAMPS, on peut les dater des années 1230-40, voire un peu plus tardivement. À la naissance de la coupole court une frise décorée de fleurons identiques à ceux de la tour *G* et de la porte d'entrée de la tour *F*.

Une très grande fenêtre s'ouvre au sud-est, à la place d'une ancienne archère (Photo74) ; sa niche couverte en berceau brisé est pourvue de deux coussièges. La fenêtre elle-même était vraisemblablement séparée en deux par un meneau supportant un tympan, peut-être ajouré, sous un ébrasement externe à double rouleau. Par ailleurs, une porte communiquait, on l'a vu, avec le sommet de la courtine *E-F*. On trouve enfin une niche murale, ou plutôt un placard, qui fermait avec un vantail de bois, confirmant l'usage de chambre à coucher pour cette salle.

L'escalier en vis dessert, en passant, le couloir mural ajouté pour mener à la salle haute *t* ; il débouche au niveau 8, où il se termine sous une petite voûte en coupole sous-tendue d'ogives à pénétration, et mène au chemin de ronde de la tour par une porte à linteaux sur coussinets en quart de rond. De là, on pouvait gagner l'échauguette circulaire prenant appui sur les deux contreforts du nord-est, en partie masqués par la maçonnerie.

*En conclusion, l'examen du douzième secteur du château haut aux niveaux 5 et plus, formé par l'ensemble des bâtiments du front sud appelé le « donjon », montre un ensemble très homogène formant le cœur du château. Cet ensemble date presque totalement de la phase F4. Il a été modifié en phase F5 (salle du niveau 7 de la tour *F*), et ultérieurement, à l'époque musulmane (surélévation des courtines sud, construction des deux étages de la salle *t*).*

➤ *Le niveau 5 est composé de plusieurs salles à vocation probablement résidentielle et défensive. La salle carrée de la tour *F* et la salle de la tour *G* sont pourvues de latrines ; l'énorme salle *r* située entre la tour *G* et sous la tour *H* pourrait, quant à elle, avoir joué le rôle de dortoir pour les moines-chevaliers.*

➤ *Le niveau supérieur, seulement accessible par l'escalier longeant la tour *G*, était réservé à l'élite de la communauté Hospitalière. On peut supposer que la salle haute de la tour *H* joua le rôle de dortoir pour les dignitaires, la salle haute de la tour *G* celle de salle de délibération et d'apparat, enfin la salle haute de la tour *F* servit de chambre pour le châtelain du *Crac*.*

➤ *Chacune de ces tours fut élevée de façon indépendante des autres, à des intervalles de temps assez rapprochés, et non sans changements de partis lors de la construction. Ainsi en est-il des circulations entre niveaux dans la tour *G*, ou de la transformation de l'étage supérieur de la tour *F* en salle résidentielle alors qu'une salle de défense était prévue.*

⁽³⁰⁾ [DESCHAMPS, 1934 : 209].

➤ *Après la prise de 1271, le rôle prééminent de ce secteur sur tout le reste du château fut maintenu, et affirmé, grâce à la construction des salles hautes du bâtiment t, qui formaient avec la tour F les appartements du gouverneur.*